

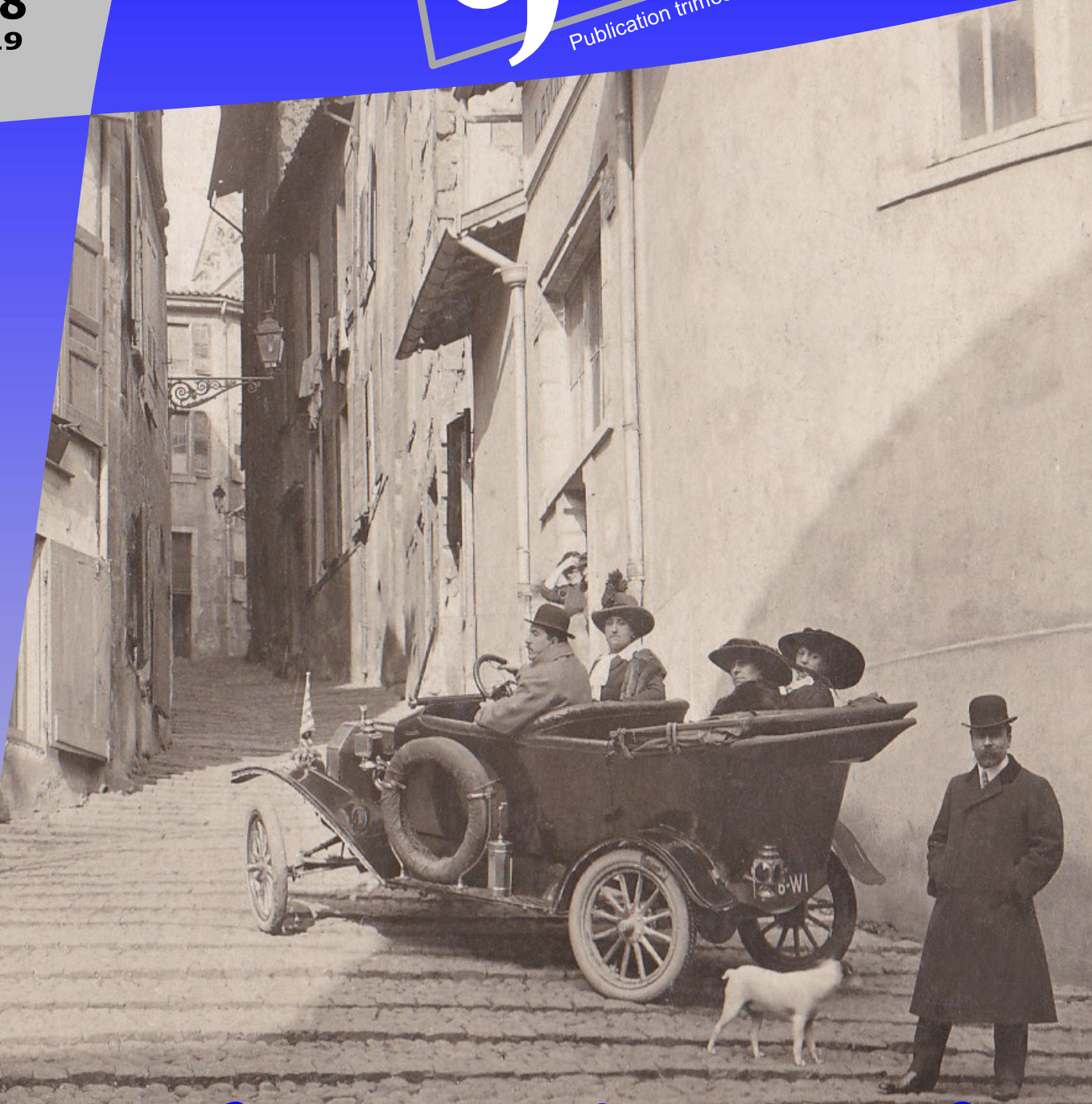


# La Gazette

Publication trimestrielle de PHILAPOSTEL

N° 178  
Jan. 2019

ISSN 1295 5108



[www.philapostel.net](http://www.philapostel.net)

Illustration de couverture : Le Puy en Velay - Rue Rochetaillade

P.18

Stage Art posté



P.20

La Poste rurale  
en France



P.24

Les cartes postales  
de La Poste





**PHILAPOSTEL, association des philatélistes et collectionneurs du personnel des Groupes La Poste et Orange**  
*Partenaire d'Yvert et Tellier*

**8 RUE BRILLAT SAVARIN - 75013 PARIS - ☎ 01 49 70 09 36**  
**Courriel : philapostel.secnat@orange.fr**  
**www.philapostel.net**

Les associations de PHILAPOSTEL sont affiliées  
à la Fédération française des associations philatéliques

## LES ASSOCIATIONS PHILAPOSTEL

**Président d'honneur :** Gilles LIVCHITZ

**Présidents généraux honoraires :**

Gérard CHAUVEAU, Jean-François LOGETTE et Jean-Marie VALDENNAIRE

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Président général :** François MENNESSIEZ

**Premier vice-président :** Bernard LHERBIER

**Vice-présidents :** André LAURENT et Joël MOISY

**Secrétaire général :** Hervé LUTZ

**Secrétaires généraux adjoints :**

Jean-Louis BARDELLI et Geneviève PEQUIGNOT

**Trésorier général :** Gérard SERRA

**Trésorier général adjoint :** Yves PRAT

**Administrateurs :** Michel BABLOT, André BORNIER,  
Jean-Guy DALLO, Christine DARLET,  
Michel DUTHEIL et François THEZ

### AQUITAINE

(dpt 24-33-40-47-64)  
Michel BABLOT  
142 AVENUE CHARLES DE GAULLE  
33520 BRUGES

### AUVERGNE

(dpt 03-15-43-63)  
Michel DUTHEIL  
109 BOULEVARD GAMBETTA  
63400 CHAMALIERES

### BAS-RHIN

(dpt 67)  
Daniel BASCOU  
49 RUE D'ALSACE  
67380 LINGOLSHEIM

### BASSE-NORMANDIE

(dpt 14-50-61)  
Fabrice LALLEMAND  
4 RUE DU VAL  
14970 BENOUVILLE

### BOURGOGNE

(dpt 21-58-71-89)  
Mario RIZZETTO  
24 RUE PIERRE TRAVAUX  
21000 DIJON

### BRETAGNE

(dpt 22-29-35-56)  
Olivier FAUTIER  
10 RUE BERTRAND D'ARGENTRE  
35740 PACE

### CENTRE-VAL DE LOIRE

(dpt 18-28-36-37-41-45)  
Michel VACHER  
21 RUE DU VIEUX CHENE  
37190 CHEILLE

### CHAMPAGNE-ARDENNE

(dpt 08-10-51-52)  
Denis COLLAS  
41 RUE JACQUES PREVERT  
51100 REIMS

### CORSE

(dpt 2A-2B)  
René FRAPPA  
PETRE ALTE  
20129 BASTELICACCIA

### FRANCHE-COMTÉ

(dpt 25-39-70-90)  
Madeleine AUBRY  
13 CHEMIN DU CERISIER  
25000 BESANCON

### HAUTE-NORMANDIE

(dpt 27-76)  
Philippe BOUILLON  
APPARTEMENT 18  
111 RUE DE LESSARD  
76100 ROUEN

### HAUT-RHIN

(dpt 68)  
Geneviève PEQUIGNOT  
25 GRAND RUE  
68100 MULHOUSE

### HAUTS DE FRANCE

(dpt 02-59-60-62-80)  
Jean-Guy DALLO  
23 A ANCIENNE RTE D ARMENTIERES  
62400 ESSARS

### ÎLE-DE-FRANCE

(dpt 75-77-78-91-92-93-94-95)  
Joël MOISY  
38 RUE ORDENER  
75018 PARIS

### LANGUEDOC-ROUSSILLON

(dpt 11-30-34-48-66)  
Michel CARRIÈRE  
11 AVENUE DE FUMEL  
34700 LODEVÉ

### LIMOUSIN

(dpt 19-23-87)  
Michel CIOLINA  
CHAMPEYMONT  
23400 AURIAT

### LOIRE

(dpt 42)  
Bernard KIZIRIAN  
BP 40050  
42002 ST ETIENNE CEDEX 1

### LORRAINE

(dpt 54-55-57-88)  
Thierry CITÉRIN  
BP 83181  
54013 NANCY CEDEX

### MIDI-PYRÉNÉES

(dpt 09-12-31-32-46-65-81-82)  
Par Intérim  
Jean-Claude BOURRET  
28 RUE BARRAULT  
75013 PARIS

### PAYS-DE-LA-LOIRE

(dpt 44-49-53-72-85)  
Christine DARLET  
3 HAMEAU DES PINSONS  
44780 MISSILLAC

### POITOU-CHARENTES

(dpt 16-17-79-86)  
Alain LE ROI  
16 RUE DES BLEUETS  
86140 LENCLOITRE

### PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

(dpt 04-05-06-13-83-84)  
André LAURENT  
204 CHEMIN DE PIOL  
83830 CALLAS

### RHÔNE-ALPES

(dpt 01-07-26-38-69-73-74)  
Christian CRETEUR  
BP 18207  
69355 LYON CEDEX 08

### (DOM) MARTINIQUE (dpt 972)

Christian PUIBOUBE  
LES HAUTS DE TERREVILLE  
77 B RUE DE BELVEDERE  
97233 SCHOELCHER

### PHILAPOSTEL Numismatique

Jean REYBAUD  
BAT F4 DOMAINE DU GRAND SOLEIL  
44 AVENUE VINCENT VAN GOGH  
13012 MARSEILLE

### PHILAPOSTEL Visualia

Josiane ERRAGNE  
65 RUE FREROT  
94250 GENTILLY

## LES SERVICES

### Cartophilie

Michel BABLOT  
142 AV CHARLES DE GAULLE  
33520 BRUGES

### Échanges de plaques de muselets

Thierry MAÎTRE  
37 RUE DES PETITES NOUETTES  
44115 BASSE GOULAINE

### Échanges de plis marcopbiles et maximaphiles

Michel CIOLINA  
CHAMPEYMONT  
23400 AURIAT

### Échanges philatéliques sur catalogue

Alain LE ROI  
16 RUE DES BLEUETS  
86140 LENCLOITRE

### Échanges de TP

Yves PRAT  
30 RUE DU GRAND CHEMIN  
86140 SCORBE CLAIRVAUX

### Mancoliste

Sylvain COFFINET  
97 RUE MICHEL GERARD  
35200 RENNES

### Matériel pour collections

Jean-René PY  
89 RUE DAMREMONT  
75018 PARIS

### Souscriptions

Éric MINVIELLE  
8 RUE BRILLAT SAVARIN  
75013 PARIS

### Nouveautés marcophibie

Christian ROUSSEL  
49 RUE DU LAC BOUZEY  
88390 SANCHEY

### Nouveautés de TP étrangers, thématiques et spécifiques français

Jean-Michel TURQUAIS  
126 BOULEVARD DE CHARONNE  
75020 PARIS

### Échanges de vignettes non postales

Geneviève PEQUIGNOT  
25 GRAND RUE  
68100 MULHOUSE

## LES ACTIVITÉS

### Archives

André BORNIER  
32 RUE CLAIRE FONTAINE  
54250 CHAMPIGNEULLES

### Art Posté (Mail Art)

Pascale BRUNEAU  
2 LA LOGE MANIER  
18360 LA CELETTE

### Assurances

Jean Louis BARDELLI  
60 AVENUE DU TECH  
66700 ARGELES SUR MER

### Bibliothèque/médiathèque

François CASTELEYN  
5 RUE ARISTIDE MAILLOL  
75015 PARIS

### Formation

Jean-Claude LABBÉ  
9 RUE DE RENNES  
50240 MONTANEL

### Gestion des cadres philatéliques

Michel VACHER  
21 RUE DU VIEUX CHENE  
37190 CHEILLE

### Juvatélie

Jean-Guy DALLO  
23 A ANCI RTE D'ARMENTIERES  
62400 ESSARS

### PAP Infos

François MENNESSIEZ  
3 ALLEE MARCEL BOCQUIER  
85430 AUBIGNY

### PHILAPOSTEL Assistance

Bernard LHERBIER  
25 GRAND RUE  
68100 MULHOUSE

### Site internet

Christian LIBEAU  
275 RUE ARMENAUULT  
45570 OUZOUEUR SUR LOIRE





## BONNE ANNÉE 2019 !



L'année 2019 verra pour notre association une échéance importante : comme tous les trois ans, l'équipe en place remettra son mandat dans les mains des délégués de notre assemblée générale. Rappelons que tout adhérent de PHILAPOSTEL peut être candidat au Conseil d'Administration national de PHILAPOSTEL. Seule l'envie de servir les autres lui sera demandée !

Dans un monde où l'on prétend que les bénévoles sont de moins en moins nombreux, notre vitalité vient de tous ceux qui s'engagent au service d'autrui, et je rends hommage à ceux qui font vivre au quotidien PHILAPOSTEL. L'équipe en place peut être fière de son bilan : nous avons maintenu nos effectifs (nous sommes sans doute la seule association de timbrés à réussir chaque année cet exploit), nous avons développé de nouvelles activités, nous avons conforté notre mode de financement en cultivant une relation de confiance avec la Direction Nationale des Activités Sociales de La Poste, tout en reversant à nos associations régionales ou départementales les 3/4 des sommes que cette Direction nous attribue pour assurer du lien social entre les postiers.

Pour rester vivace, PHILAPOSTEL doit constamment évoluer, s'adapter au monde qui change. Aussi, je lance un appel à bonnes volontés pour deux nouveaux services que nous aimerions créer et offrir à nos adhérents actuels et à venir : un service de fourniture et d'échanges de jetons touristiques, et un autre concernant les pièces de deux euros. Ces deux collections, modernes et fortement pratiquées par un public jeune et féminin, seront un nouveau « plus » pour nous.

Ces activités demandent certes un peu de disponibilité, mais sachez que l'on n'y est pas seul : la famille PHILAPOSTEL n'est pas un vain mot pour aider au démarrage, et ensuite accompagner le responsable. Bien évidemment, tous les frais sont pris en charge.

Pour intégrer le Conseil d'Administration, pour devenir responsable d'un service, contactez-moi, par courriel, téléphone ou autre, directement ou via notre Secrétariat national.

Je vous souhaite une excellente année 2019 et longue vie à PHILAPOSTEL ! ■

**François MENNESSIEZ**  
Président général

## Sommaire

Éditorial  
Page 3

Le Puy en Velay,  
son histoire,  
son patrimoine  
Page 4

Les Grands Prix  
de l'Art philatélique  
Page 8

La Délégation Générale  
de la Croix-Rouge  
pour l'A.F.L.  
Page 10

Infos PHILAPOSTEL  
Page 14

La création de  
la Poste rurale  
en France  
Page 20

Les cartes postales  
de La Poste  
Page 24

Le Père Noël de  
La Poste  
Page 25

Infos La Poste  
Page 26

Petites annonces  
Page 27

**La Gazette, revue trimestrielle de PHILAPOSTEL**

**8 RUE BRILLAT SAVARIN - 75013 PARIS**  
Tél : 01 49 70 09 36 - Fax : 01 53 21 08 65

**La Gazette est financée grâce aux fonds de la Direction Nationale des Activités Sociales de La Poste.**

Fondateur : Jean-François GLEIZES  
Ancien rédacteur en chef : Robert DEROY  
Directeur de la publication : François MENNESSIEZ  
Rédacteur en chef : Bernard LHERBIER. Adjoint : Jean-Pascal COGEZ  
Rédaction graphique : Roland CLOCHARD  
Comité de rédaction : Laurent ALBARET, Roland CLOCHARD, Jean-Pascal COGEZ, Alain ISRAËL, Bernard LHERBIER, Christian LIBEAU et Pierre LONDEIX.  
Relecture : Michel BABLOT, Jean-Claude BERTRAND, Gérard CHAUVÉAU, Jean-Pascal COGEZ, Sylvain COFFINET, Michel LIFLARD, et Hervé LUTZ.  
Ont participé à la réalisation de ce numéro : Michel BABLOT, Jean-Claude BERTRAND, Robert DEROY, Alain ISRAËL, Hervé LUTZ, Bernard LHERBIER.  
Impression : RANK INDUSTRIE - 20 RUE CARNOT - 95690 NESLES LA VALLÉE  
Gestion des envois : Gérard SERRA et Éric MINVIELLE  
Dépôt légal : à parution

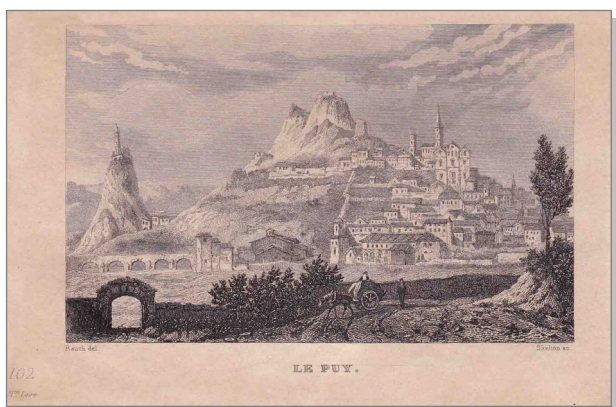
**Toute reproduction des articles de ce numéro, même partielle, est subordonnée à l'autorisation du directeur de la publication et des auteurs, quel que soit le mode de reproduction.**



## LE PUY EN VELAY, SON HISTOIRE, SON PATRIMOINE

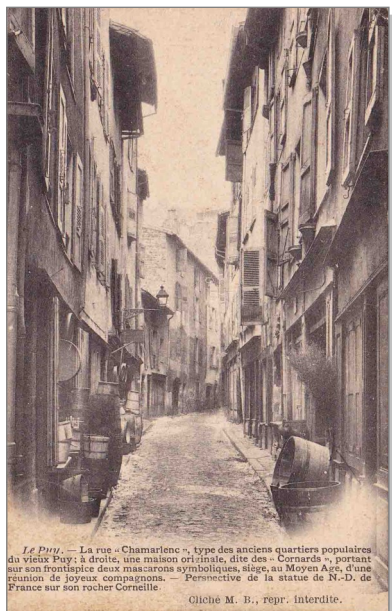
*Située dans le Velay, au sud de l'Auvergne, Le Puy en Velay est la préfecture du département de la Haute-Loire. Riche d'un important patrimoine architectural, Le Puy en Velay doit sa notoriété aux Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle dont l'une des voies part de la cathédrale Notre-Dame-de-l'Annonciation. La ville est également réputée pour son artisanat de la dentelle, sa lentille et la fabrication de la verveine.*

**C**apitale du Velay, l'ancienne province française située au sud-est du Massif central, Le Puy en Velay est le chef-lieu du département de la Haute-Loire, lui-même appartenant à la région Auvergne-Rhône-Alpes (1).



1 Lithographie du XVIII<sup>e</sup> siècle. On y voit l'adossement de la ville à la montagne, la divisant en ville haute et ville basse. À gauche, le Rocher Corneille surmonté de la statue Notre-Dame de l'Annonciation.

Si l'Antiquité a donné ses limites à la ville, le Moyen Âge lui a conféré son allure : rues profondes et étroites, tordues, pentues et pavées (2). Le nom de Anicium (Anis) apparaît pour la première fois en 591 dans un récit de Grégoire de Tours : *locum quem Anicium vocitant*. Mais la ville est aussi appelée Podium (somet ou balcon). Du haut du Rocher Corneille, bien avant l'érection de la statue, une vigie



2 La typique rue Chamarelenc (du bas latin *chamalencus, chambellan*). Typique des anciens quartiers populaires du Puy, cette rue a gardé son nom depuis 1294. Au n°16, la rue accueillait la confrérie des cornards du Puy qui venaient y oublier leur infortune. [vers 1910]

pouvait surveiller facilement les vallées et plateaux environnants. Le nom de Podium s'impose au X<sup>e</sup> siècle : *Podium Sancte Mariae*. Au XIII<sup>e</sup>, Podium devient Lo Puei qui donne son nom actuel. Après s'être appelés *Aniciens*, les habitants du Puy portent le nom de *Ponots* en référence à la définition étymologique du nom de la ville.

Le site est occupé par une tribu gauloise, les Vellaves, qui est chassée par les Romains. Au VI<sup>e</sup> siècle, Le Puy devient évêché et comté évêché au X<sup>e</sup> siècle. La ville prend son essor lorsque Saint Louis lui fait don de la Vierge noire. Le Puy devient alors un grand centre de pèlerinage, d'autant plus que l'une des quatre grandes voies conduisant à Saint-Jacques-de-Compostelle en partait. En 951, le chemin vers Compostelle est en effet ouvert par l'évêque Godescal.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, la ville est quasi autonome et son importance est presque équivalente à celle de Montpellier. En 1307, le Velay intègre le domaine royal et le Puy devient une commune élisant ses consuls. Entre 1220 et 1240, la ville s'entoure de remparts qui seront ses limites jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. La Tour Pannessac est l'un des vestiges de ces remparts. Elle est classée aux Monuments historiques à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (3).

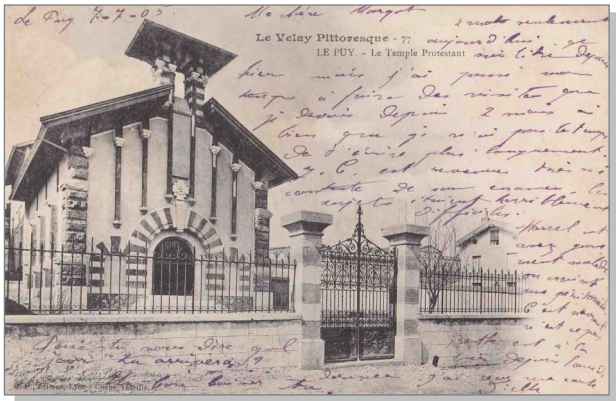
Dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, les Ponots Huguenots se réunissent dans une maison privée car les commissaires chargés de l'application de l'Édit de



3 Square Lafayette. La statue du militaire au centre, la tour Pannessac à droite. On remarque à gauche une motrice du tramway qui relie Espaly-Saint-Marcel à Brives-Charensac via Le Puy. [1907]



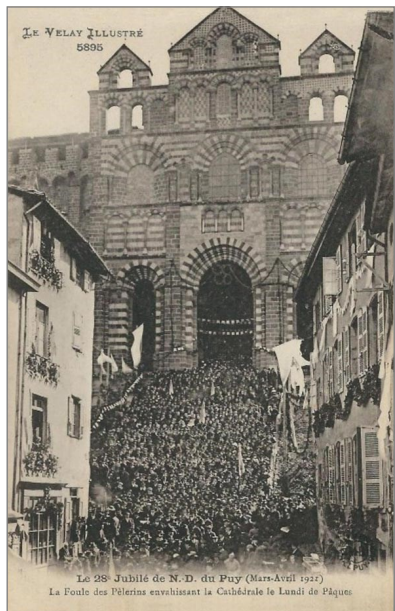
Nantes refusent l'édification d'un temple. Ce n'est qu'au début de la III<sup>e</sup> République qu'une petite communauté, en majorité d'origine suisse, obtient l'autorisation d'ouvrir un lieu de culte. Il est inauguré le 25 novembre 1894 (4).



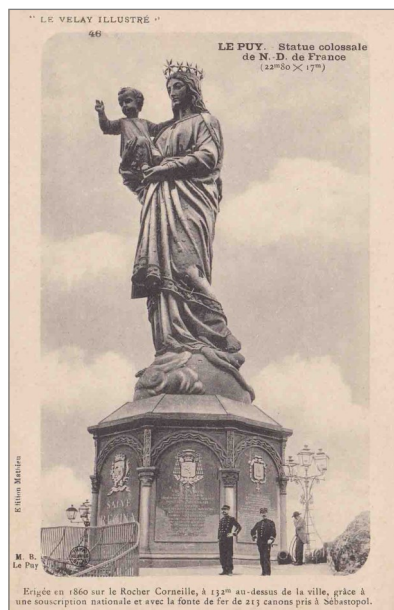
4 Rue Jean-Baptiste Fabre. Le temple protestant. [1907]

5 La cathédrale Notre-Dame-de-l'Annonciation. Œuvre majeure de l'art roman classée monument historique depuis 1862 et sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. [1922]

Avec la Cathédrale Notre-Dame de l'Annonciation (5), Le Puy en Velay a l'un des monuments qui font de la ville un des plus anciens sanctuaires mariaux de la



Le 28<sup>e</sup> Jubilé de N.-D. du Puy (Mars-Avril 1922)  
La Fonde des Pèlerins envahissant la Cathédrale le Lundi de Pâques



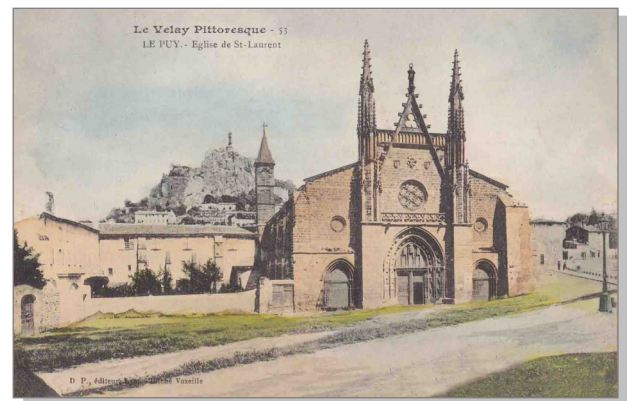
Gaule chrétienne. La basilique est construite au pied du Rocher Corneille surmonté d'une statue de la Vierge (6) en acier moulé provenant de la fonte des canons pris aux Russes à Sébastopol en 1855 pendant la guerre de Crimée.

6 Érigée sur le Rocher Corneille en 1860, la statue de Notre-Dame-de-France domine la ville. [1910]

Érigée au XII<sup>e</sup> siècle, elle mélange plusieurs styles et certaines de ses parties sont influencées par l'architecture byzantine. On y accède par un escalier de 134 marches et elle est construite à partir de pierres volcaniques de diverses couleurs. Elle comporte 6 coupes et le chœur repose directement sur le rocher. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'édifice fut reconstruit à l'identique entre 1844 et 1870. Classée sur la liste des monuments historiques en 1862, elle est inscrite depuis 1998, au patrimoine Mondial de l'UNESCO au titre des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle. Une Vierge noire trône sur le maître-autel. Elle a été offerte par Saint Louis à son retour de la 7<sup>e</sup> croisade. L'actuelle effigie remplace celle d'origine détruite à la Révolution. Chaque 15 août a lieu la procession solennelle de la Vierge noire à travers les rues de la ville haute.

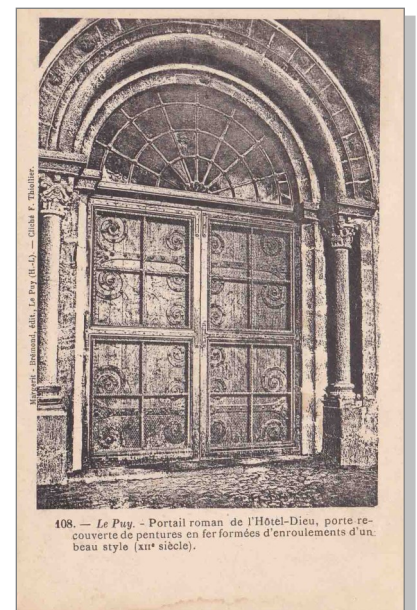


L'église Saint-Laurent (7) construite en 1221 a été donnée aux Frères prêcheurs Dominicains par



7 Église Saint-Laurent. La première église date de 1221 et est consacrée à Saint-Laurent. À gauche, les bâtiments conventuels. [1900]

l'évêque Étienne de Chalençon. Grâce aux dons de la famille de Polignac, elle est reconstruite en 1340. Les Huguenots la saccagent en 1562. Elle est fermée par les révolutionnaires en 1790 et rendue au culte au XIX<sup>e</sup> siècle. Lié au pèlerinage annuel et au sanctuaire marial, l'Hôtel-Dieu (8) est fondé au XII<sup>e</sup> siècle pour



8 Portail roman de l'Hôtel-Dieu. Celui-ci a été fondé en 1244. [1910]



accueillir les malades les plus démunis. Au siècle suivant, il est rebaptisé hôpital des pauvres de Notre-Dame et un siècle plus tard, il recueille les nombreux enfants abandonnés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il est converti en hôpital au sens moderne du terme.

Au sud, place du Breuil, la Préfecture (9), avec sa façade toscane est construite en 1825 par l'architecte parisien Macquet. L'arrière donne sur un parc privé situé à l'intérieur du jardin Henry Vinay, du nom du maire en fonction de 1865 à 1874.



9 Place du Breuil. La préfecture construite en 1825. A gauche, la fontaine Crozatier du nom du sculpteur Charles Crozatier né au Puy. [1930]



Le Puy en Velay doit sa renommée à 3 spécialités typiques : la dentelle, la lentille et la verveine.

La dentelle est devenue au XVI<sup>e</sup> siècle une ressource importante et comme à Calais, son artisanat se développe rapidement. En 1860, on compte en Haute-Loire 130 000 dentellières pour 300 000 habitants. La mécanisation fait disparaître cet artisanat au début du XX<sup>e</sup> siècle. Un musée de la dentelle a été créé en 1976 pour préserver la technique manuelle de la création de cet ornement vestimentaire (10).



10 Un groupe de dentellières du Puy en Velay. [1900]

La lentille, définie comme la perle verte vellave, est présente en Auvergne depuis l'époque romaine. La renommée de la lentille verte du Puy

va faire de la ville un carrefour commercial des légumes secs. La lentille verte du Puy est le premier légume à obtenir en 1996 l'appellation d'origine contrôlée (AOC).

Autre spécialité : la verveine extraite par distillation d'une plante, la verveine officinale (*verbena officinalis*). Une distillerie est fondée en 1860 par un Savoyard, Joseph Rumilliet, herboriste et apothicaire, qui décline le liquide d'extraction en diverses liqueurs (11).



11 Sur le boulevard Saint-Jean, la distillerie de la verveine du Puy a été fondée en 1859. L'immeuble date de 1906. [1910]

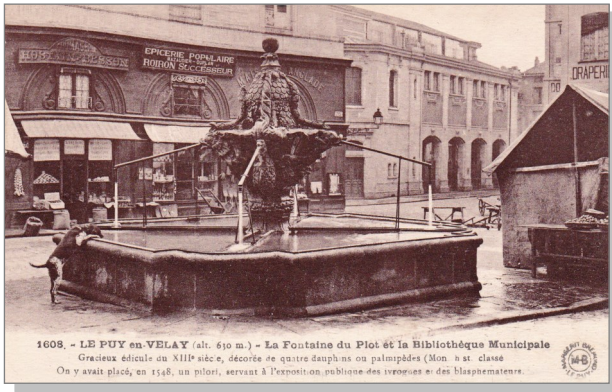


12 Sur la place Cadélade, s'est tenu le marché aux porcs. A gauche sur la carte, le poids de la ville. [1920]



13 La place Clauzel est un cimetière jusqu'en 1654. Elle accueille les brocanteurs et friperies du Puy en Velay. [vers 1910-1920]





14 La place du plot (plo : carrefour en vellave) est le siège d'un marché depuis 1544. Au centre de la place, la fontaine de la Bidoyre dont il est fait mention en 1246. [1930]

Le Puy en Velay a une réputation dans l'élevage et l'agriculture et les divers marchés qui y sont organisés traduisent le dynamisme commercial de la ville (12), (13), (14).



De nombreuses personnalités sont nées au Puy en Velay. On peut citer Guillaume Tardif (v.1435), homme de lettres et liseur de Charles VII et le sculpteur Charles Crozatier (1795) qui a donné son nom à un musée important créé au Puy en 1820. Sa caractéristique est la variété de ses collections allant de la préhistoire aux arts régionaux et il permet une découverte des arts régionaux et de l'histoire du Velay et de la Haute Loire. Autre natif du Puy, le journaliste et homme politique, Jules Vallès (1832). Le marquis de La Fayette (1757), héros de la guerre d'Indépendance des États-Unis vit le jour au château de Chavaignac, à quelques kilomètres du Puy qui, en 1883, lui a érigé une statue boulevard Saint-Louis, inscrite à l'inventaire des monuments historiques en 2005 (3). Outre les généraux d'Empire Régis Mouton-Duvernet (1770) et Nicolas Reynaud (1771), on peut encore évoquer le maréchal Fayolle (1852), l'un des chefs de l'Armée française lors de la Première Guerre mondiale, qui a donné son nom à la rue de sa naissance. Charles Dupuy (1851), plusieurs fois président du Conseil de la III<sup>e</sup> République a donné son nom à une avenue (15) et André Chantemesse (1851), disciple de Louis Pasteur a développé des travaux sur la sérothérapie de la fièvre typhoïde (16).



15 Enseignant de formation, Charles Dupuy (né au Puy en Velay en 1851 et décédé en 1923) s'est consacré très tôt à la politique. Il est 5 fois président du Conseil de 1893 à 1899.

16 André Chantemesse (1851-1923), né au Puy en Velay est un élève de Louis Pasteur. Ses travaux ont été consacrés à la fièvre typhoïde. [1900]



Le Puy en Velay, parfois appelée le Mont Saint-Michel des Terres est une ville à dimension humaine enchâssée dans un cadre naturel, plaine sur laquelle se dressent des promontoires rocheux d'origine volcanique. Son patrimoine architectural important est lié essentiellement aux fondements religieux de la cité (17). ■



17 Le kiosque à musique installé dans le jardin Henry Vinay.

**Robert DEROY et Jean-Claude BERTRAND**

**Illustration de couverture :** carte photo des éditions Margerit-Brémond (1913). Elle représente un évènement qui s'est déroulé dans la rue Rochetaillade du Puy : le 12 février 1913, sous constat d'huissier, une voiture Ford conduite par M. Courtois de la Compagnie Ford avec 3 personnes à bord, a escaladé les 127 marches d'escalier de la rue qui accusait une pente de 30 %.

## LES GRANDS PRIX DE L'ART PHILATÉLIQUE

*Depuis 1951, le Grand prix de l'art philatélique est remis aux timbres jugés les plus réussis en France, dans les territoires français d'outre-mer et dans le pays invité. Découvrons les vainqueurs 2018.*

**L**e 23 octobre 2018 se sont réunies, dans les locaux de la Chambre syndicale française des négociants et experts en philatélie (CNEP), 4 rue Drouot - 75009 PARIS, sous la présidence de François FARCIGNY, une vingtaine de personnes, issues ou non du monde philatélique, pour désigner les 4 grands prix, plus un prix informel des carnets autocollants et le prix citron, de l'Art philatélique 2018.

### Grand prix de l'art philatélique étranger.

Le pays invité étant cette année la Croatie, le jury a dû départager les émissions 2017-2018 de ce pays. Émis à l'occasion d'une émission commune réunissant cinq nations (Autriche, Croatie, Hongrie, Slovaquie et Ukraine), c'est le bloc-feuillet commémoratif du 300<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Marie-Thérèse d'Autriche, avec gaufrage doré, qui a été élu au premier tour de scrutin. Mis en page par la graphiste slovène Svetlana MILIJAŠEVIČ, il reproduit un tableau issu des collections d'Histoire militaire de Vienne, attribué à Martin Van MEYTENS (1695-1770).



### Grand prix de l'art philatélique pour les Territoires d'Outre-Mer.

C'est au deuxième tour, avec une seule voix d'avance sur le bloc-feuillet des TAAF dessiné et gravé par Claude ANDREOTTO pour la faune protégée, qu'est arrivé en tête le bloc-feuillet émis en hommage à Éric TABARLY.

Dessiné et mis en page par Patrick DERIBLE et gravé par Pierre ALBUISSON, ce bloc-feuillet comporte un timbre à l'effigie du célèbre navigateur et un autre représentant le 30<sup>e</sup> anniversaire du centre de voile André PATUREL. Un court panégyrique d'Éric TABARLY (1931-1998) figure sur ce bloc-feuillet.



### Grands prix de l'art philatélique français.

Deux catégories figurent pour l'élection.

Pour les timbres en feuilles gommés, c'est le timbre « Céramiste » de la série « Métiers d'art » dessiné par Florence GENDRE, gravé par Line Filhon, qui est arrivé en tête, dès le premier tour devant « Sorgues, Salon philatélique de printemps », dessiné et gravé par Sophie BEAUJARD et le « Maroquinier » également de la série « Métiers d'art » dessiné par Florence GENDRE et gravé par Pierre ALBUISSON.



Pour les blocs-feuillets gommés, le Grand prix est revenu sans aucune opposition, dès le premier tour, au bloc-feuillet gaufré doré « Paris-Philex 2018 ».



Création de Sylvie PATTE et Tanguy BESSET, il reproduit quatre timbres-poste anciens représentant des monuments de la capitale française.

### Prix informel des carnets autocollants.

Il est revenu au carnet « Art de la table - Porcelaine et Faïence », imprimé en héliogravure et dont la mise en page a été réalisée par Christelle GUENOT.



### Prix citron.

Décerné au timbre le moins réussi de l'année 2018, il est revenu au « Festival du court-métrage » de Clermont-Ferrand.







LA POSTE

**iD timbre**

# CONNAISSEZ VOUS LE TIMBRE PERSONNALISÉ ?



Un événement à communiquer ?



Une image de marque à promouvoir ?



Une campagne publicitaire à diffuser ?



## VALORISEZ VOS COMMUNICATIONS AVEC UN TIMBRE QUI VOUS RESSEMBLE



Augmentez votre taux d'ouverture



En France ou à l'étranger, il y a toujours une solution ID TIMBRE



Egalement en version Prestige pour offrir à vos clients privilégiés

Votre contact : La Poste - Phil@poste - François DUPOUY LAHITTE  
3-5 avenue Gallieni - 94257 Gentilly CEDEX - Tél : +33 (0)1 41 87 42 11  
Email : francois.dupouy-lahitte@laposte.fr

## LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE POUR L'AFRIQUE FRANÇAISE LIBRE

*La France libre, à Londres, ne disposait pas d'un organe propre de la Croix-Rouge. Toutefois, la constitution d'un comité de la Croix-Rouge française est envisagée, en particulier pour les territoires ralliés, à commencer par l'A.E.F. (Afrique Equatoriale Française).*

Dès avril 1940, M<sup>lle</sup> Burnel, membre titulaire du Conseil central de la Croix-Rouge française entreprend des démarches en vue de la formation d'un comité local à Brazzaville. Le haut-commissaire Sicé la désigne comme déléguée de la Croix-Rouge pour l'Afrique française libre (A.F.L.). M<sup>lle</sup> Burnel suggère le 10 avril 1941, d'interroger Londres « *avant de faire la moindre démarche en vue de la création d'un Comité de la Croix-Rouge. Quand nous aurons une réponse, nous verrons de quelle manière il nous sera possible de nous organiser légalement* ». Mais René Pleven fait remarquer que la France libre est déjà en rapport avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) par l'intermédiaire de la Croix-Rouge britannique. Il suggère cependant de tourner la difficulté en identifiant l'organisme en tant que Comité de secours aux blessés et réfugiés français de l'A.F.L. M<sup>lle</sup> Burnel accepte d'assumer la présidence de ce comité assurant que « *ce nom de Baptême et de Famille ne peut porter ombrage à personne ; et la Croix-Rouge très jalouse - à juste titre - de ses investitures ne pourra pas nous reprocher d'avoir usurpé une appellation respectable entre toutes* ». Elle se propose aussi de correspondre avec le Comité de Genève.

Le CICR manifeste alors sa volonté d'intervenir dans les territoires français libres. Par lettre du 1<sup>er</sup> août 1941, son président, Max Hubert, demande au général de Gaulle d'accorder toutes facilités à ses délégués en A.F.L. et en Syrie, de s'engager à respecter les conventions de Genève de 1929 et de fournir tous renseignements utiles sur les civils dont les familles, résidant à l'étranger, sont sans nouvelles. Au Quartier général de la France libre, le commissaire national chargé de la coordination des départements civils estime que « *par cette lettre, le Comité international a pris, en réalité, l'initiative de reconnaître la souveraineté de fait de la France libre sur un certain nombre de territoires...* » Les organismes français de la Croix-Rouge qui ont leur siège à Paris ou même à Vichy n'ont plus, en effet, la possibilité pratique d'exercer dans les territoires français libres ; il convient donc de créer une société de Croix-Rouge de la France libre en rapport

avec le CICR. Genève continuerait à traiter avec les organismes de Vichy. Il existe des précédents : pendant la guerre civile espagnole, le CICR « *a formellement admis la coexistence des deux Croix Rouges de Madrid et Burgos* ». Le comité de direction constitué à Londres exercerait ses attributions par l'intermédiaire de délégations locales existantes ou à constituer dans les divers territoires ralliés. Depuis le début des hostilités, le CICR a formellement admis le fonctionnement en Angleterre des comités de la Croix-Rouge belge, hollandais, norvégien, tchécoslovaque ou polonais qui pourtant exercent leur activité sous le contrôle de gouvernements n'ayant plus pour les trois derniers aucune souveraineté territoriale. Il résulte de la circulaire n° 365 du CICR du 17 septembre 1941, que si pendant les hostilités, il n'est plus procédé à la reconnaissance régulière de sociétés nationales nouvelles, le Comité de Genève veut entretenir des rapports avec toutes les sociétés nouvellement constituées et même avec celles qui, en dehors du territoire national, ont repris certaines activités des sociétés nationales antérieurement reconnues. Les renseignements relatifs à ces sociétés doivent être publiés au Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge. Par ailleurs, le Manuel de la Croix-Rouge internationale de 1938, après avoir rappelé les principes régissant la reconnaissance régulière des sociétés nationales, ajoute que le CICR « *vu notamment la complexité du statut juridique international de divers*



1a Enveloppe de la création de la Délégation générale de la Croix-Rouge Française.



groupements étatiques, est obligé d'interpréter ces principes avec une certaine souplesse en tenant compte des circonstances propres à chaque cas d'espèce ». Il serait donc possible juridiquement de créer une Société de la Croix-Rouge française libre ayant compétence pour tout ce qui concerne les territoires relevant de l'Empire français libre et des militaires des FFL. La seule formalité à remplir serait de notifier sa constitution au CICR.



1b

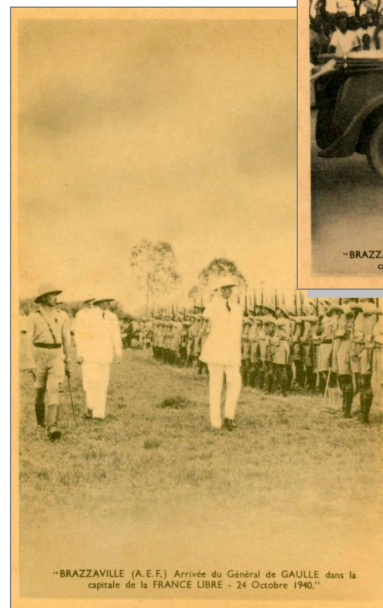
Simultanément, à Brazzaville, l'idée de créer une délégation générale de la Croix-Rouge française progresse, peut-être activée par les démarches entreprises par Fritz Arnold, délégué en A.E.F. par le CICR en vue de visiter les camps d'internés français. Le haut-commissaire Sicé signale à Genève l'existence du Comité de Secours aux blessés et réfugiés français susceptible de remplir en A.F.L. toutes les activités de la Croix-Rouge française. Il propose que cet organisme, placé sous la présidence de Monseigneur Biechy, vicaire apostolique du Congo français, soit reconnu officiellement par le CICR. C'est avec l'accord de la Croix-Rouge française qu'en décembre 1941, Mgr Biechy accepte d'assurer les fonctions de délégué général de la Croix-Rouge en A.E.F. et d'assumer à ce titre la coordination des comités et formations déjà existants dont le Service des renseignements aux familles (SRF). A Vichy on espère « de cette acceptation des avantages matériels et moraux importants en faveur des Français restés fidèles », les internés pétainistes.

### Création de la délégation à Brazzaville

Le Courrier d'Afrique annonce, le 21 avril 1942, la création à Brazzaville de cette délégation générale de la Croix-Rouge française (1a & 1b). Le communiqué précise que « ces dispositions heureuses permettent à notre Comité de correspondre directement avec le siège de la Croix-Rouge française, actuellement à Vichy et avec la Croix-Rouge internationale de Genève. Les communications avec la France en seront grandement facilitées » par la reprise des activités du SRF. Les

demandes d'envoi de télégrammes, de messages radiodiffusés ou de colis aux prisonniers doivent désormais parvenir au secrétariat du Comité où « des fiches de correspondances seront à la disposition du public ». A cette occasion, Mgr Biechy remercie tous ceux qui « en l'absence d'organisme officiel, se sont dévoués pour que les Français d'A.E.F. puissent communiquer avec leur famille de France ». Ses remerciements vont également au Comité de la Croix-Rouge du Congo Belge : « les Français d'A.E.F. n'oublieront pas que c'est grâce à leur humaine et amicale intervention qu'ils ont pu recevoir des nouvelles des leurs ».

Après la signature de l'armistice et l'appel du général de Gaulle à poursuivre le combat le 18 juin 1940, celui-ci cherche aussitôt le soutien de l'Empire colonial afin de disposer d'une base territoriale française pour poursuivre son action de résistance. Félix Eboué, gouverneur du Tchad, est le premier à soutenir le Général de Gaulle. Les autres colonies de l'A.E.F. (Afrique Equatoriale Française) se rallient peu après et le 24 octobre 1940 le général de Gaulle se rend à Brazzaville, qui devient la capitale provisoire de la France Libre (2 & 3).



2 & 3 Cartes postales émises à l'occasion de la venue du Général de Gaulle à Brazzaville le 24 octobre 1940.

Auparavant, le 13 septembre 1940, le colonel de Larminat, gouverneur général intérimaire des territoires du groupe équatorial, signait un arrêté stipulant que tous les timbres de l'A.E.F. porteraient en surcharge après les mots Afrique



Equatoriale Française, le mot **LIBRE** (4). Plusieurs tirages eurent lieu, d'abord en octobre 1940, puis en janvier, mai, juin, octobre 1941 et enfin en juin 1942 (5).



4 Série de quatre timbres AEF avec la mention LIBRE.



5 Carte postale « Afrique Française Libre » oblitérée de Brazzaville, Moyen Congo, le 11 avril 1942.

Au cours de l'année 1941, fut également mise en vente la série imprimée à Londres, au type « **Phénix** » et avec la légende « **France Libre** » (6). Mais par suite de l'interruption des relations avec la métropole, le courrier se trouva limité et l'utilisation des timbres réduite, si bien qu'il restait en stock en A.E.F. une quantité encore



6 Enveloppe ouverte par le contrôle postal militaire, partie par avion le 13 avril 1943 de Brazzaville (Moyen-Congo) pour Douala (Cameroun) et arrivée le 20 avril 1943.

importante de timbres reçus de Paris juste avant la guerre et qui n'avaient pas encore été surchargés. En 1943, on chercha donc à tirer parti de ces timbres en leur appliquant des surtaxes, que le marché philatélique, encore limité mais déjà pressant, se montrait disposé à supporter. Le choix se porta tout d'abord sur le reliquat disponible de deux valeurs postales et d'une de la poste aérienne. C'est ainsi qu'un arrêté du 28 juin 1943 dispose que :

- 17150 timbres à 2F25 (type Liotard Yvert & Tellier n° 85)
- 8550 timbres à 10F (même type Yvert & Tellier n° 61)
- 5350 poste aérienne à 10F75 (type Stanley Pool Yvert & Tellier PA n° 8)

Seraient respectivement surtaxés à 50F, 100F et 200F et surchargés d'une croix rouge accompagnée des mots « Afrique Française Combattante » nom nouvellement attribué aux territoires qui n'avaient pu jusqu'alors s'honorer que de pouvoir se dire libres (7).



n° 85 et 165 YT.

PA 8 et PA 29 YT.



7 n° 61 et 166 YT.

Calque d'essai pour la surcharge du timbre Liotard à 10F.

La commission de contrôle, réunie le 10 juillet 1943 et présidée par un agent cadre du Trésor, décida que 135 timbres de poste aérienne à 10F75 avaient reçu la surcharge à 100F de la série postale et les fit retirer.

Quelques petites anomalies cependant ne furent pas décelées ou tout au moins, ne furent pas jugées assez importantes pour amener la destruction des figurines qui les portaient. Ainsi :

- Certains timbres à 2F25 présentent sur la surcharge le « A » de Afrique brisé.
- D'autres à 10F ont la surcharge « Française » sans cédille sous le C.
- Quelques-uns enfin à 10F75 présentent un défaut d'encrage à l'angle inférieur droit de la barre verticale de la croix.



Sans pouvoir affirmer que ce soit la date du 1<sup>er</sup> jour de mise en vente de ces timbres, il faut noter cependant que le 1<sup>er</sup> août 1943 furent mises en vente des enveloppes revêtues des 3 timbres

et oblitérées du cachet à main de « Brazzaville - A.E.F. - 1<sup>er</sup> Août 43 ». Elles portent en plus :

- Soit un cachet privé rectangulaire « Quinzaine Croix Rouge de l'A.E.F. du 1<sup>er</sup> au 15 août 1943 » apposé en noir (8).
- Soit un cachet privé circulaire double cercle « Croix Rouge Française - Brazzaville - A.E.F. - Le Délégué Général » également apposé en noir (9 & 10)
- Soit les deux.

La plupart de ces enveloppes sont à l'en-tête de la « Délégation générale de la Croix Rouge Française pour l'A.F.L. (Afrique Française Libre) Brazzaville + Boite postale n° 11 » imprimée en rouge.

## Essais d'A.E.F.

Les essais de couleurs sont réalisés par l'imprimeur Hélio-Vaugirard à Paris afin de déterminer les couleurs définitives des différents timbres de la première série qui comprendra au départ, en mai 1937, 25 timbres-poste et 8 poste aérienne (11).



8 Enveloppe à l'en-tête de la Délégation générale de la Croix-Rouge pour l'A.F.L. avec le cachet bleu de la quinzaine Croix-Rouge de l'A.E.F.



9 Enveloppe du 1<sup>er</sup> août 1943 avec le cachet du Contrôle Postal AEF commission A.



10 Enveloppe du 24 février 1944 avec le cachet Croix-Rouge de Pointe-Noire et le cachet du Contrôle Postal AEF commission B.



11 Quelques exemples d'essais de couleurs.

Ces essais non dentelés ne sont pas cotés dans les catalogues. Seul le Maury de 2010-2011 donne quelques cotes pour les non dentelés dont les couleurs correspondent aux timbres qui ont réellement été émis. Sans être de grandes raretés, ces essais ne sont pas très courants et ont une certaine valeur. ■

**Alain ISRAEL**

## Remerciements

Pierre Monot, Pierre Reynaud et François Chauvin.

## Sources

*Le Philatéliste Croix-Rouge* - n° 50 de 1993 et n° 92 de 2004.  
*Timbres magazine* - juillet août 2003 et mars 2007.  
*L'Écho de la Timbrologie* d'avril 1975 et juin 1975.

## PHILAPOSTEL National

### Réunion du CA du 9 novembre 2018.

Le conseil d'administration de PHILAPOSTEL s'est réuni, à la Maison des Associations 8 rue Brillat Savarin à PARIS, le vendredi 9 novembre 2018.

Les décisions suivantes ont été prises :

- ♦ Validation des CA du 9 février et 12 avril 2018.
- ♦ Inscription à la ligne comptable « provision pour dépréciation de stocks » d'une somme de 210 € correspondant à la perte d'un achat de timbres à Paris Philex.
- ♦ Avis favorable à la proposition d'un cinéaste de réaliser un film de présentation promotionnelle de PHILAPOSTEL.
- ♦ Décision d'accord pour la poursuite de l'étude financière et logistique conduite par PHILAPOSTEL Île-de-France préalablement à la prise de décision sur le projet présenté par cette association d'organiser l'AG 2020 à PARIS.
- ♦ Nomination de Jean-Louis BARDELLI comme pilote du déploiement du RGPD PHILAPOSTEL, avec l'aide d'Hervé LUTZ en appui.
- ♦ Décision d'offrir, aux jeunes adhérents de PHILAPOSTEL, en cadeau de fin d'année, le livre d'Histoire de Stéphane Bern sur les rois de France (jusqu'à 11/12 ans) et une pochette de 3 collecteurs, dont ceux de Thomas Pesquet et Allez les Bleus (au-delà de 12 ans).
- ♦ Décision de ne pas valider le projet de création d'un service de vente sur catalogue de modèles réduits de trains.
- ♦ Décision de mettre fin à l'expérience de création du service d'échanges de petites autos de La Poste.
- ♦ Décision de modifier le processus des commandes pour les services proposant des offres

sur catalogues dématérialisés, avec mise en œuvre immédiate.

- ♦ Décision de mettre en place, à titre d'expérience, sur l'année 2019, la prise en charge, par le national, des frais d'envoi et de retour occasionnés par les prêts de livres aux adhérents PHILAPOSTEL.

### La bibliothèque PHILAPOSTEL

Le conseil d'administration de PHILAPOSTEL s'est réuni le vendredi 9 novembre et a réfléchi à un moyen de développer le prêt d'ouvrages de la bibliothèque nationale.

Il a ainsi été décidé, pour une période d'un an, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et à titre d'expérience, de la prise en charge, par le national, des frais d'envoi et de retour pour le prêts de livres à ceux qui en font la demande auprès du responsable du service, François CASTELEYN.

Le savoir est donc à la portée de tous.

### PHILAPOSTEL Centre-Val de Loire

Au mois de mars 2018, PHILAPOSTEL Centre-Val de Loire a organisé, avec le club philatélique de St Denis-en-Val, le club des cheminots philatélistes et l'association philatélique du Loiret, la Fête du Timbre à la salle Fernand PELLICER à Orléans-la-Source.

Un visiteur a eu la chance tout d'abord de gagner un chèque cadeau de 30 €, puis d'être tiré au sort à l'échelon national pour gagner une tablette tactile offerte par la Fédération française des associations philatéliques et l'Adphile.

Monsieur Jean-Pierre LEBRUN, visiteur régulier des Fêtes du Timbre, demeurant à Orléans-la-Source s'est vu remettre ce lot le 2 octobre 2018 à la Maison des associations de St Denis en val, en présence de Michel VACHER, président de PHILAPOSTEL Centre-

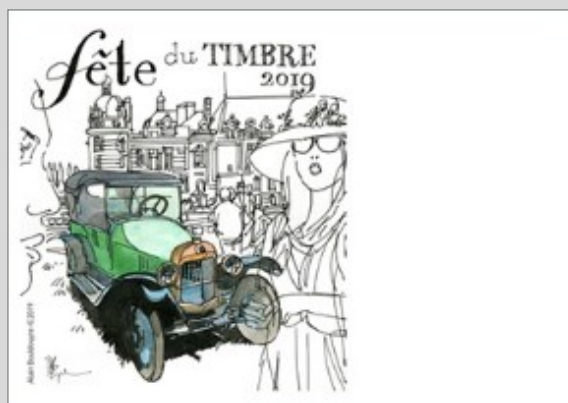
## Fête du timbre

Les 9 et 10 mars 2019 se déroulera, dans de nombreuses villes de France, la Fête du Timbre.

Le thème de l'automobile, qui a connu un franc succès en 2018, a de nouveau été retenu. Après la compétition, c'est l'élégance qui sera le fil conducteur de cette manifestation.

La Citroën type A Torpédo et la Citroën Traction cabriolet seront à l'honneur sur les visuels des timbres. PHILAPOSTEL Auvergne à Chamalières (63), PHILAPOSTEL Corse à Bastelicaccia (2A), PHILAPOSTEL Limousin à Auriat (23), PHILAPOSTEL Franche-Comté à Pirey (25), PHILAPOSTEL Poitou-Charentes à Lençloître (86), PHILAPOSTEL Rhône Alpes à Lyon (69008) et PHILAPOSTEL Centre Val de Loire avec trois autres associations locales, à Ormes

(45), organiseront expositions et animations pour ce grand rendez-vous annuel de la philatélie.



Visuel de la carte postale éditée par la Fédération française des associations philatéliques (illustration Alain BOULDUYRE).



Val de Loire, de Jean-Marc CRIAUD, président du Groupement philatélique régional Centre-Loire, également philapostélien et de nombreuses autres personnes des associations participantes.



Jean-Marc CRIAUD, président du GPRCL remet la tablette tactile à Jean-Pierre LEBRUN en présence de Michel VACHER président de PHILAPOSTEL Centre-Val de Loire.

## PHILAPOSTEL Franche-Comté

Plutôt que de se réunir dans une salle, Madeleine AUBRY présidente de PHILAPOSTEL Franche-Comté avait décidé, pour la réunion d'octobre, d'emmener ses adhérents au Musée Postal Jurassien à Salins les Bains dans le Jura.

Conçu et réalisé par Michel GRANDVOINET, ancien facteur et membre de PHILAPOSTEL Visualia, avec l'aide précieuse de son épouse Annick, ce musée renferme, sur une surface de 80 m<sup>2</sup>, des richesses postales récupérées depuis des décennies. Guichet, espace de tri, vitrines contenant du matériel divers et varié, vélos, tenues de facteurs etc... et même une cabine téléphonique en état de marche se retrouvent dans cet espace.

Toutes les explications sont données par Michel et son épouse qui reçoivent avec plaisir.

Un endroit à visiter si vous passez dans la région mais attention, téléphonez avant car le couple est souvent parti sur les chemins de France en... vélos.



Anny TOURNIER, Madeleine AUBRY, Philippe HUDELOT posent des questions à Michel GRANDVOINET (à droite) devant du matériel postal.

## PHILAPOSTEL Numismatique

PHILAPOSTEL Numismatique a réalisé, dans le cadre de journées portes ouvertes, une magni-

fique exposition, du 14 au 17 novembre 2018, au siège de l'association, 65 rue Frérot à Gentilly (94), sur le thème « Le Tabac ».

Rappelons que PHILAPOSTEL Numismatique regroupe les collectionneurs de monnaies, billets, médailles en circulation ou qui ont circulé dans le monde depuis l'Antiquité à nos jours. Cette association propose aussi aux adhérents de PHILAPOSTEL la possibilité d'acquérir des monnaies récentes (voir rubrique petites annonces).



Devant les panneaux de présentation, Maurice CHAUVEAU, Claude CALOT qui a réalisé cette exposition et Marcel BRUGGHEMAN parlent de leurs dernières trouvailles.

## PHILAPOSTEL Île-de-France

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la fin de la Grande Guerre 1914-1918, PHILAPOSTEL Île-de-France a réalisé, dans les locaux de la Maison des Associations, 8 rue Brillat Savarin à 75013 PARIS, une exposition visible du 7 au 30 novembre 2018.

Une vitrine et plusieurs panneaux philatéliques ont été installés. Ils contenaient du matériel, des documents postaux, cartes postales et papiers divers retraçant la vie des soldats durant ce conflit mondial, issus des collections de Joël MOISY et d'Emmanuel BERTO.

Un beau succès et surtout une belle collection de cartes postales, peut-être à étoffer pour une prochaine présentation en compétition.



Avant la reprise du conseil d'administration, Joël MOISY commente la vitrine, tandis qu'André LAURENT et Yves PRAT regardent avec attention un panneau d'exposition.

## Un timbre pour le centenaire des chèques postaux.

Enfin, il est arrivé !

Le mardi 30 octobre 2018, en soirée, au siège de La Banque Postale situé au 115 rue de Sèvres dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris, a été célébré le centenaire des Chèques Postaux et le lancement officiel du timbre marquant cet événement.



En présence de Philippe WAHL Président directeur général du Groupe La Poste, Rémy WEBER Président du directoire de La Banque Postale et de nombreuses personnalités de La Poste, de la presse philatélique et d'invités, le timbre dessiné par YOUZ et imprimé en héliogravure a été présenté.

Au cours de cette cérémonie, Sébastien RICHEZ, historien du Groupe La Poste, a donné une conférence sur la naissance et l'histoire des CCP. Pour la circonstance PHILAPOSTEL, à l'origine de la demande de ce timbre, avait réalisé une exposition avec deux vitrines contenant des documents des chèques postaux de la collection de Jean-Claude LABBÉ.

Quatre kakémonos illustrés de documents postaux relatifs aux chèques postaux avaient aussi été réalisés.

Petite anecdote, lors de la visite des vitrines, Rémy WEBER, Président du directoire de La Banque Postale, remarqua un carnet de chèques de la poste enfantine qui portait son nom. En effet le créateur de ces jeux est Franz Carl WEBER qui fonda en 1881 la société suisse de jouets qui porta son nom jusqu'en 1984.

Jean-Claude a offert ce carnet de chèques à Rémy WEBER mais ne doutons pas qu'il en possède d'autres.



Jean-Claude LABBÉ présente à Rémy WEBER les premiers carnets de chèques et de nombreux documents des CCP.



François MENNESSIEZ, Président général de PHILAPOSTEL et Jean-Claude LABBÉ au milieu des kakémonos conçus par Bernard LHERBIER et réalisés par l'entreprise TACKOTEC - 35510 CESSON SÉVIGNE dont le gérant est Franck HENRI de PHILAPOSTEL Bretagne.

## PHILAPOSTEL Auvergne

Du 21 au 23 septembre 2018 PHILAPOSTEL Auvergne a organisé deux manifestations philatéliques à CHAMALIÈRES (Puy de Dôme).

Ce fut d'abord le lancement du timbre de Pierre SCHOENDOERFFER (1928-2018), romancier, cinéaste, réalisateur et documentariste, né le 5 mai 1928 à CHAMALIÈRES, d'un père d'origine alsacienne, ingénieur

cadre chez Michelin à CLERMONT FERRAND. Il veut devenir marin et ensuite cinéaste. Il s'engage au service cinématographie des armées et couvre la Guerre d'Indochine. Il est fait prisonnier à Diên Biên Phu mais retrouve la liberté. Il entame alors une carrière littéraire et tourne des films. Il écrit la 317<sup>e</sup> section qu'il porte à l'écran en 1964. Il réalise un spectaculaire documentaire *La section Anderson* qui lui vaudra un oscar à HOLLYWOOD.



PHILAPOSTEL Auvergne a également organisé au cours du lancement de ce timbre, une exposition régionale et départementale et le 68<sup>e</sup> congrès du Groupement philatélique du Massif Central dont le président est Claude DÉSARMÉNIEN, également président de la FFAP.

Une belle réussite pour ces deux manifestations.



Lors du vernissage, Michel DUTHEIL présente à Madame SCHOENDOERFFER l'exposition qu'il a organisée, en présence de Louis GISCARD D'ESTAING, maire de Chamalières.



## PHILAPOSTEL Bretagne

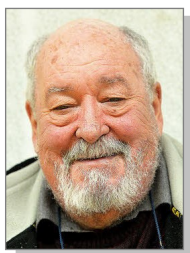
L'association organise sa 3<sup>e</sup> bourse aux livres et aux collections, le 27 janvier 2019 à VERN-sur-SEICHE (35). Timbres, cartes postales, monnaies ainsi que de nombreuses autres collections vous seront proposés.

N'hésitez pas à faire le détour si vous êtes dans la région (Renseignements au 06 83 82 41 70).

Bénévole dans l'âme, il a assuré la responsabilité de l'UPPTT dans les Côtes-d'Armor.

Administrateur de PHILAPOSTEL Bretagne depuis sa création, Jean-Pierre LE BERRE nous a quittés. Il repose depuis le 15 décembre à MERDRIGNAC (22).

PHILAPOSTEL présente ses sincères condoléances à sa famille.



## La carte du Père Noël de PHILAPOSTEL

Chaque année PHILAPOSTEL propose à ses adhérents et aux collectionneurs, une carte postale évoquant Noël.

L'objectif de cette initiative est de promouvoir :

- ♦ la correspondance,
- ♦ le courrier et la carte postale comme vecteurs de communication,
- ♦ la création artistique.

C'est Marie-Laure Drillet, une artiste vivant en Gironde, qui a réalisé cette année un superbe bloc de timbre sur Jules Verne pour Saint-Pierre et Miquelon, que PHILAPOSTEL a sollicitée pour la carte postale de l'édition 2018.

Sa création « le Père Noël cherche la bonne formule... » évoque un Père Noël qui prend la plume, un peu comme le Père Noël de La Poste qui répond au courrier des enfants.

La carte du Père Noël 2018 est la 32<sup>e</sup> de la série. PHILAPOSTEL est fidèle au Père Noël !

La carte est proposée, à 2 € à l'unité (8 € par 10). À ce prix, il convient de rajouter le port 0,88 € pour 1 carte (ou 1,76 € le lot de 10). Les commandes sont à adresser, avec le règlement par chèque à PHILAPOSTEL - Service Cartophilie 142 AVENUE DE GAULLE - 33520 BRUGES

## PHILAPOSTEL Bas-Rhin

À l'occasion des manifestations « Strasbourg Capitale de Noël » et du 30<sup>e</sup> anniversaire de PHILAPOSTEL Bas-Rhin, l'association a organisé le 8 décembre 2018, au bureau de poste de la Place de la Cathédrale à Strasbourg, un bureau de poste temporaire avec cachet à date illustré. Elle a édité sa traditionnelle carte postale dédiée à Noël et une deuxième carte pour fêter ses trente ans d'existence.

Les cartes sont dessinées par André BASCOU qui a réalisé d'autres cartes pour l'association.

La carte « Noël 2018 » représente l'arrivée du Père Noël au milieu du marché de Noël de Strasbourg.

La carte « 30 ans » représente les postiers philatélistes qui fêtent l'anniversaire de leur association.

Prix des cartes : 1,50 € pièce + port 0,80 € pour 1 ou 2 cartes et 1,60 € au-delà (+ 4 € en recommandé).

Les cartes sont reproduites sur deux timbres personnalisés « lettre verte » type IDTimbre proposés sur un carnet de prestige de type collector de 4 IDTimbres « lettre prioritaire » au prix de 1,60 € pièce + port 0,80 € jusqu'à 10 timbres et 1,60 € au-delà.

Prix du collector 12 € + port 1,60 € pour 1 ou 2 collectors et 3,20 € au-delà (+ 4 € en recommandé).

Les cartes sont également proposées revêtues du timbre personnalisé reprenant le même visuel et oblitéré du cachet à date illustré « 30<sup>e</sup> Noël de PHILAPOSTEL Bas-Rhin ».

Les commandes sont à adresser, avec le règlement par chèque à :

PHILAPOSTEL Bas-Rhin - chez Daniel BASCOU  
49 RUE D ALSACE - 67380 LINGOLSHEIM

## Élection du timbre de l'année

La Poste organise la 28<sup>e</sup> édition de l'Élection du Timbre 2018 du 14 janvier au 13 avril 2019. Depuis 1991 cette élection (proposée en ligne depuis 2004) permet au grand public d'exprimer ses goûts en matière de philatélie.



Timbre élection 2018

Pour voter et gagner l'un des 100 lots, il suffit de choisir son produit préféré dans chacune des 7 catégories proposées : les timbres, les timbres et blocs taille-douce, les blocs de timbres, les carnets de timbres, les collectors thématiques et les oblitérations. Les 10 premiers gagnants seront invités à la remise des prix qui se déroulera à Paris en juin 2019 en présence des artistes nominés.

Les Prix à gagner lors du tirage au sort gratuit :

1<sup>er</sup> prix Vélo à assistance électrique PEUGEOT ECO N7, 2<sup>e</sup> prix coffret cadeau « Célébrations des sens », 3<sup>e</sup> prix téléviseur SONY 4K écran plat, 4<sup>e</sup> prix coffret cadeaux « échappé belle » 5<sup>e</sup> prix Tablette i Pad MR 7 F 2 NF/A, etc.

Un jeu, entièrement gratuit et sans obligation d'achat, ouvert aux personnes majeures, en partenariat avec l'Adphile, la CNEP et la FFAP.

## Stages à FOURNOLS

PHILAPOSTEL a organisé deux stages de formation au centre de vacances AZUREVA à FOURNOLS (Puy de Dôme), du 24 au 27 septembre 2018.

Le premier stage faisait suite à une demande de la Direction nationale des activités sociales (DNAS) de La Poste, d'organiser un stage autour du mail art, loisir qui monte.

Cette première formation a réuni huit personnes, plus exactement huit féminines, sous la houlette de Pascale BRUNEAU et Marie-Jane BORNIER, respectivement responsable et adjointe du service Art Posté de PHILAPOSTEL.

Les règles, pour réaliser un bon envoi par La Poste ont été enseignées et de nombreux exercices pratiques ont été réalisés avec l'abondant et impressionnant matériel mis à la disposition par les formatrices.

L'ambiance était très conviviale et studieuse (1). Pour illustrer les enveloppes, ressemblant plus à des œuvres d'art, la recherche d'objets et documents variés et parfois hétéroclites, a même eu lieu au cours des repas.



1 Les participantes du stage d'Art Posté en plein travail.

Bref, un stage bien rempli, qui a pleinement profité aux participantes enchantées de cette formation. La deuxième formation était consacrée à un stage de deuxième niveau en philatélie.

Sous la conduite d'un duo, maintenant bien rodé, Jean-Claude LABBÉ et Bernard LHERBIER, dix philatéliens ont participé à ce rendez-vous annuel.

De nombreuses collections, pour la plupart ayant déjà participé à des compétitions départementales ou régionales, avaient été apportées.

Présentées sur des cadres de PHILAPOSTEL Auvergne, elles ont subi une étude approfondie de la part des participants devenus pour l'occasion jurés. Elles ont surtout reçu, de la part des formateurs, des conseils, pour l'amélioration des textes, la compréhension du sujet et la présentation (2).

Il faut noter que trois collections présentes ont ensuite été exposées à Timbres Passion à PÉRIGUEUX du 26 au 28 octobre 2018.



2 Alors que certains prennent des notes, une autre présentation est en cours de montage sur les cadres philatéliques.

Là aussi, c'est dans une très bonne ambiance que la formation s'est déroulée et chacun a pu repartir avec de précieux renseignements.

Pour couronner le tout, l'accueil du centre de vacances AZUREVA a été, comme à chaque fois, remarquable, et les prestations sans aucun reproche.

L'évaluation a été faite en commun et a permis de dégager le bien-fondé de ces formations.

Une photo de groupe (3) a conclu les débats.

Pour 2019 PHILAPOSTEL envisage de reconduire, pratiquement dans la même période qu'actuellement, ces deux formations avec peut-être un espoir de voir des « messieurs » intéressés pour suivre le stage d'Art Posté.

Pour le stage de philatélie il sera de premier niveau. Vous pouvez déjà vous inscrire auprès du secrétariat national, des formateurs sans toutefois oublier d'en aviser le président de votre association. Les dates seront communiquées dans la prochaine Gazette.



3 Les stagiaires et les formateurs (de gauche à droite) : Patricia BOURON, Jean-Luc BOURON, Alain RIVOIRE, Jean-Louis BARDELLI, Régis IGOULEN, Sylviane CHORZEWSKI, Marie-Chantal SERRE, Jean-Claude LABBÉ, Bernard LHERBIER, Michel DUTHEIL, Christine DARLET, Paulette DUGARD, Geneyiève PÉQUIGNOT, Pascale BRUNEAU, Sylvette VERITÉ-SAVOIR, François CASTELEYN, Marie-Jane BORNIER, André BORNIER, Annie SERRA. (photographie Gérard SERRA).



## Timbres Passion 2018

Du 26 au 28 octobre 2018, s'est déroulé à PÉRIGUEUX en Dordogne, Timbres Passion, événement support du championnat de France de la jeunesse, et de deux championnats de France adultes pour les classes de maximaphilie et de classe ouverte.

De l'aveu général de la presse philatélique et de toutes les personnes présentes, ce fut un grand succès.

Bravo à Jean-Marie VALDENAIRE, Président général honoraire de PHILAPOSTEL et président du club organisateur, l'Amicale philatélique de la Dordogne (APDD), pour cette réussite, sans oublier les 45 bénévoles de son association.

Réaliser un telle exposition n'est pas chose facile et le pari engagé a été largement réussi pour faire, de ce rendez-vous bisannuel, une philatélie festive, dynamique et conviviale.



*Pendant l'inauguration, les personnalités s'arrêtent devant la vitrine du timbre de Périgueux avec ses poinçons ayant servi à sa réalisation. (de gauche à droite) : Claudé DÉSARMÉNIEN, Président de la FFAP, Olivier ZUZLEWSKI, Directeur de l'imprimerie du Timbre à Boulazac, Daniel SAVIGNAT, responsable de la Compagnie des guides de la FFAP, Antoine AUDI, maire de Périgueux, Anne-Gaëlle BEAUDOÏN-CLERC, Préfète de la Dordogne et Jean-Marie VALDENAIRE, Président de l'APDD et Président général honoraire de PHILAPOSTEL.*

## La relève

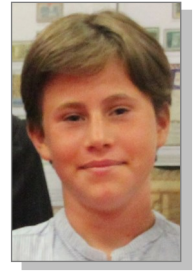
C'est avec un grand plaisir que la rédaction de *La Gazette* vous rapporte les résultats de jeunes philapostéliens ayant exposé à Timbres Passion 2018 à Périgueux.



Naïma LOZANO a exposé dans la compétition « Reflets des arts » et a obtenu 84 points, se classant deuxième de cette catégorie avec sa collection « Les femmes dans l'art : la peinture, la sculpture se conjuguent aussi au féminin » en classe thématique. Naïma est membre de PHILAPOSTEL Rhône-Alpes.

Hector LOGETTE-BERTHIER de PHILAPOSTEL Champagne-Ardenne a exposé deux collections en classes traditionnelle et thématique.

Pour sa présentation « À la découverte de la Cérés de Mazelin », il a obtenu la récompense la plus haute pouvant être décernée à un jeune, c'est-à-dire une médaille de Grand Vermeil avec 85 points, et pour « Je fais mon cirque », la médaille de Bronze Argenté avec 68 points.



Riwal POIDEVIN, PHILAPOSTEL Pays-de-la-Loire a fait très fort avec pas moins de trois présentations.

« Mains, marteau, burin, l'art de la sculpture » lui a valu la 7<sup>e</sup> place, avec 77 points dans la catégorie « Reflets des arts ».

En classe maximaphilie, ses présentations « Le musée familial automobile - pour rêver et voyager dans le temps » et « Paris, mon beau Paris », ont été, chacune, récompensées d'une médaille de Vermeil avec 80 points.

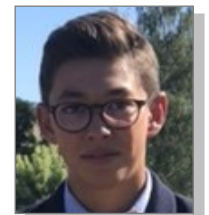
Le palmarès de Riwal ne s'arrête pas là, puisqu'il vient de décrocher une belle médaille de Grand Argent, 75 points, à l'exposition mondiale THAILAND 2018 à BANGKOK pour sa présentation sur « Le château-fort ».

Adhérent à PHILAPOSTEL Limousin, Quentin BASGROT a remporté le Grand prix du championnat de France de classe ouverte avec « Le légendaire dragon », médaille de Grand Vermeil, prix spécial (87 points). Il a aussi obtenu une médaille de Vermeil avec 83 points, toujours en classe ouverte pour « Animaux et créatures de légendes ».



Enfin, PHILAPOSTEL Centre-Val-de-Loire a vu deux de ses adhérents, frères de surcroît, récompensés.

Concourant tous les deux pour le championnat de France de philatélie classe ouverte, Flavien FRIZOT a obtenu 71 points, médaille d'Argent pour sa présentation



« Volailles » et Florice FRIZOT s'est vu décerner une très belle médaille de Grand Argent, avec 75 points pour « Le tracteur ».



Bravo et félicitations à tous ces jeunes pour le travail accompli. De la graine de champions !

Que les adultes veulent bien excuser la rédaction, ils seront cités dans la prochaine *Gazette*.

## LA CRÉATION DE LA POSTE RURALE EN FRANCE

*Depuis 1830, toutes les communes de France disposent d'au moins une boîte aux lettres. Chaque boîte est dotée d'une lettre-timbre pour identifier son origine. Complexe, cette collection est aussi passionnante.*

**S**i aujourd'hui, aucun de nous n'imaginerait la distribution postale autrement qu'assurée quotidiennement sur l'ensemble du territoire national, il n'est pas inutile de rappeler qu'il n'en a pas toujours été ainsi.

En effet, jusqu'en 1830, aucun véritable service postal n'existait en milieu rural, sauf dans les communes dotées d'un bureau de Poste : ni distribution, ni relevage des lettres. Seules se rencontraient des initiatives locales, tels des piétons rémunérés par des communes, voire des particuliers, ou encore des messagers de Préfecture n'effectuant qu'un passage hebdomadaire ; le service était donc assuré de manière irrégulière et défectueuse, ce qui ne satisfaisait personne.

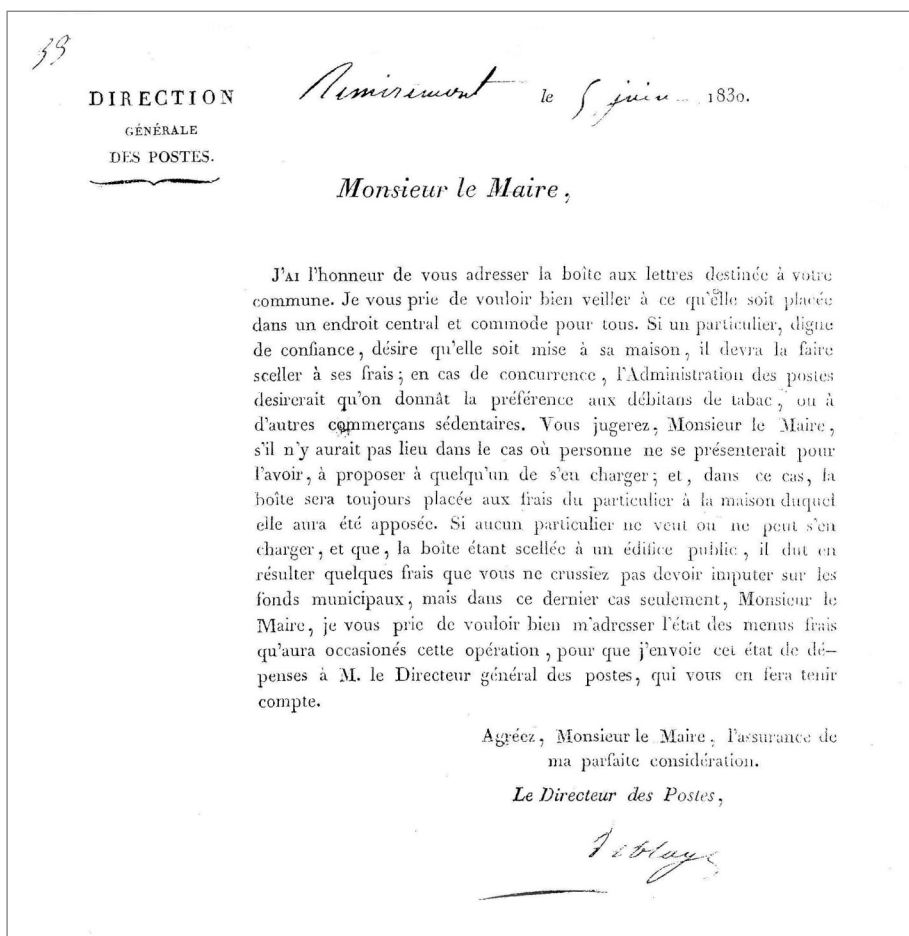
C'est dans les derniers mois du règne de Charles X qu'est décidée la création de la Poste rurale (loi du 3 juin 1829) afin de réduire l'isolement du monde rural, à une époque de forte croissance industrielle. La mise en application de cette loi est fixée au 1<sup>er</sup> avril 1830.

Cette grande évolution suit de peu une autre innovation de la Poste française : la mise en service des premiers timbres à date (janvier 1830), indiquant à la fois le bureau d'origine et la date de départ.

Début 1830, tous les directeurs des bureaux de recette et de distribution sont sollicités pour organiser les futures tournées de distribution de la circonscription postale de leur bureau, qui est parfois fort étendue : certaines communes sont distantes de plus de vingt kilomètres du bureau. Chaque tournée compte en moyenne trois ou quatre villages, avec une longueur de circuit d'une vingtaine de kilomètres ; le passage du facteur se fera un jour sur deux, le dimanche étant un jour comme les autres. Les facteurs alterneront leurs journées de travail sur deux

tournées, effectuées chacune un jour sur deux. Mais, rapidement, les communes estimeront avoir besoin du service postal tous les jours ; c'est ainsi que les tournées deviendront quotidiennes en 1832.

Pour mettre en œuvre la poste rurale, il est nécessaire de recruter plus de 4000 nouveaux agents ; dans le même temps, l'Administration installe à ses frais une boîte aux lettres dans chaque commune ; si une commune désire davantage de boîtes, en raison par exemple de son étendue, d'un élu local demandeur ou de la présence d'une industrie, elle doit financer l'implantation de la (des) boîte(s) supplémentaire(s). Un document préétabli par la Direction générale des Postes est mis à disposition des Directeurs des bureaux pour que ceux-ci informent les maires des communes de leur circonscription rurale **(1)**.



**1** Lettre imprimée de la Direction des Postes, adressée le 5 juin 1830 par le Directeur du bureau de Remiremont (Vosges), au maire de la commune de « Le Syndicat », située dans la circonscription rurale de ce bureau, pour l'informer de la mise en place d'une boîte aux lettres.



## Le décime rural

Il va sans dire qu'une telle organisation est particulièrement coûteuse ; aussi, l'Administration décide la perception d'une taxe spéciale, en sus de la taxe normale de port, applicable à toutes les lettres à distribuer ou à relever dans une commune desservie par un facteur rural. Cette taxe est fixée forfaitairement à 10 centimes, raison pour laquelle elle est dénommée « décime rural ».

Pour une lettre relevée dans une commune rurale et distribuée dans une autre commune rurale par un autre bureau distributeur, la taxe d'un décime n'est perçue qu'une seule fois. Seules les lettres qui circulent à l'intérieur d'un même arrondissement rural (même bureau de collecte et de distribution) sont exemptées de la taxe.

Deux nouveaux timbres sont donc mis en service en avril et en juin 1830, pour matérialiser le décime rural, ou son exonération. Pour les lettres taxées du décime rural : apposition du timbre indiquant « ID » dans un ovale (2).

Si l'application du décime rural est justifiée par la collecte de la lettre en zone rurale, le timbre est frappé en rouge ; si la taxe est justifiée par la distribution de la lettre en zone rurale, la frappe est en noir. Le décime est toujours payé par le destinataire, en plus du port dû.

Il est constaté à l'usage que cette taxe de décime rural constitue un frein au développement de la poste en milieu rural, bon nombre d'usagers employant des moyens pour l'éviter, notamment en portant eux-mêmes (ou en faisant poster) leurs lettres en ville. Le décime rural est supprimé le 1<sup>er</sup> janvier 1847.



2 Lettre de Lunéville du 26 août 1833, adressée à la verrerie de Cirey [sur Vezouze], commune du département de la Meurthe distribuée par le bureau de Blâmont. Application du décime rural frappé en noir pour la destination rurale.  
Taxe manuscrite de port dû « 2 » (décimes), tarif du 1<sup>er</sup> janvier 1828 pour une lettre du 1<sup>er</sup> échelon de poids jusqu'à 7 grammes ½, distance jusqu'à 40 km.

## Les correspondances locales

Les lettres rurales circulant à l'intérieur d'une seule circonscription postale sont exonérées de la taxe de décime rural. Afin de les identifier, elles sont frappées d'un timbre spécial de forme octogonale, comportant les lettres « CL » signifiant « correspondance locale » (3). Cette



3 Lettre locale de Lunéville pour Saint-Clément (commune distribuée par le bureau de Lunéville) du 3 décembre 1830. Apposition de la griffe « CL » et taxe manuscrite de port dû « 1 » (décime), tarif du 1<sup>er</sup> avril 1830 pour le 1<sup>er</sup> échelon de poids jusqu'à 7 grammes ½. Le décime rural n'est pas appliqué.

disposition concerne dès juin 1830 tous les bureaux de direction (de recette) qui ont une distribution rurale. S'agissant des bureaux de distribution, lesquels ont également des communes à desservir, ils utilisent à partir de fin 1832 un timbre en forme de losange contenant les lettres « CD » pour correspondance de distribution (4). Les timbres CL et CD doivent être exclusivement frappés en rouge pour un besoin de clarté comptable. Cependant cette consigne n'est pas toujours respectée et certaines frappes sont effectuées en noir.



4 Lettre envoyée de Hauterives (Drôme) le 22 octobre 1854, où est situé un bureau de distribution, à destination de Châteauneuf-de-Galaure, commune distribuée par le bureau de Hauterives. Lettre locale non affranchie, taxée 1 (décime) à la plume, tarif du 1<sup>er</sup> avril 1830 jusqu'à 7 grammes ½. Apposition du timbre CD et du timbre à date au type 22 caractéristiques des bureaux de distribution.

En raison de la relative complexité du système, notamment dans le cas de réexpéditions de lettres, les erreurs de manipulation sont fréquentes, ce qui complexifie l'étude des plis concernés ; parfois même, le timbre CL a été omis sur des lettres qui auraient justifié son apposition. Il y a lieu également de préciser que certains Directeurs de bureaux ou agents distributeurs ont commis des malversations comptables avec ces lettres rurales dont ils avaient le plein contrôle. L'Administration n'en était pas dupe, même s'il lui était assez difficile de l'établir.

En octobre 1834, afin de faire assurer un meilleur suivi des lettres en correspondance locale (exonérées du décime rural mais pas de la taxe de port), il est demandé à tous les Directeurs de tenir un registre comptable détaillé de toutes les recettes perçues au jour le jour sur les lettres rurales. Ce suivi a survécu à la suppression du décime rural, les timbres CL et CD devant être toujours utilisés jusqu'au 31 décembre 1858, date de la création des chiffres-taxe à 10 centimes destinés exclusivement aux lettres locales non affranchies.

## Mise en place des boîtes supplémentaires

Depuis début avril 1830, toutes les communes rurales de France sont dotées d'une boîte aux lettres, à la charge de l'administration. Une ou plusieurs boîtes supplémentaires peuvent être installées, mais à la charge de la commune. Chaque boîte est dotée d'une lettre timbre (une lettre de l'alphabet entourée d'un petit cercle) destinée à l'identifier au niveau du bureau de Poste de rattachement : il y a donc autant de lettres-timbres différentes qu'il y a de boîtes aux lettres rurales desservies par un même bureau de Direction ou de Distribution. La lettre W est éliminée, afin de ne pas créer de confusion avec le M frappé à l'envers.

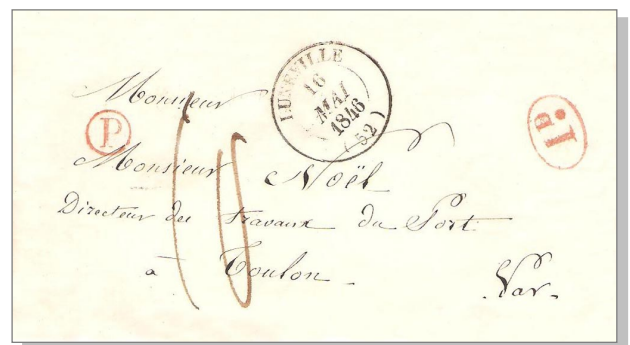
Pour affecter les lettres-timbres aux boîtes rurales, les Directeurs semblent avoir appliqué un des deux processus suivants :

- attribution d'une lettre à une commune, et lorsque cette commune dispose de plusieurs boîtes, utilisation pour la ou les boîte(s) supplémentaire(s) de la même commune d'une empreinte avec fraction numérique de la lettre attribuée ; exemple : pour une commune qui a reçu le « F » dans la liste des communes à distribuer par le bureau, et dans laquelle deux autres boîtes que la principale ont été posées, attribution des lettres-timbre « F/2 » et « F/3 » pour les deux boîtes supplémentaires.

- ou attribution d'une lettre-timbre par boîte, dans l'ordre des tournées, ce qui aboutit à attribuer plusieurs lettres différentes pour une même commune disposant de plusieurs boîtes ; à titre d'exemple, c'est ce système qui a été privilégié par le Directeur du bureau de Lunéville (département de la Meurthe à l'époque) : l'arrondissement rural de ce bureau comprend en 1830 quarante-six communes à distribuer : le Directeur a employé un premier alphabet complet de 25 lettres (de A à Z sauf le W), puis un second avec fraction numérique (A/2, B/2, etc..) ; une des communes distribuées, Saint-Clément (1350 habitants en 1830), disposant d'une importante faïencerie, se voit attribuer les lettres « E » et « F » pour ses deux boîtes aux lettres.

Pour prouver que toutes les boîtes aux lettres rurales de leur tournée ont bien été relevées, les facteurs sont tenus d'apposer une empreinte de chacune des lettres-timbre sur un document de service spécifique appelé « part de distribution » (disposition toujours en vigueur aujourd'hui).

Ce dispositif n'apportant pas toute la satisfaction qui en était attendue, l'Administration décide qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1836, tous les facteurs devront apposer la lettre-timbre d'une boîte rurale sur chacune des lettres relevées dans cette boîte (5). C'est ici que commence l'étude et la collection des « boîtes rurales ».



5 Lettre relevée dans la boîte aux lettres d'une commune rurale (non identifiée) de la circonscription de distribution de Lunéville, expédiée le 16 mai 1846 à Toulon. Lettre-timbre « P » de la boîte frappée de façon inhabituelle en rouge, décime rural en rouge également pour l'origine rurale de la lettre. Taxe manuscrite de port dû « 10 » (décimes), tarif de 1828 pour une lettre du 1<sup>er</sup> échelon de poids et une distance comprise entre 600 et 750 km.

## Complexité de l'identification des boîtes rurales

L'étude des boîtes rurales est très complexe pour plusieurs raisons :

- il ne subsiste que très peu d'archives sur les listes d'attribution des lettres-timbre par bureaux



de Poste (cela peut parfois se trouver aux Archives départementales).

- l'ordonnancement des lettres-timbre par bureau a été remis en cause à chaque création, dans la circonscription postale de ce bureau, d'un nouveau bureau de Poste, qui reprenait à son compte la distribution d'une partie des communes précédemment distribuées par le premier bureau.

- il est nécessaire (mais bien difficile !) d'observer suffisamment de lettres pour identifier avec certitude l'origine rurale et reconstituer les tournées rurales ; il est préconisé de disposer d'au moins trois correspondances avec la même boîte rurale et la commune indiquée par l'expéditeur pour identifier plus sûrement cette dernière, car un expéditeur pouvait mentionner dans sa lettre le nom du village où il l'a écrite, et aller la poster dans le village voisin lors d'un de ses déplacements, d'où une association faussée entre le nom du village manuscrit et la lettre-timbre de la boîte rurale ;

- le nombre de lettres collectées dans une commune rurale est quasiment proportionnel à la taille de cette commune (voir le Dictionnaire de la Poste aux Lettres de 1835 pour connaître le nombre d'habitants), et de ce fait, pour certaines communes rurales, aucune lettre permettant de connaître leur lettre-timbre n'a encore été retrouvée.

- enfin, et paradoxalement, plus la localité où est situé le bureau de Poste de rattachement est importante, plus il est souvent difficile de trouver des lettres d'origine rurale de ce bureau, car les expéditeurs avaient plus aisément l'occasion de se rendre en ville pour y poster leur courrier.

À partir de 1860, l'apposition de la lettre-timbre s'effectue de moins en moins rigoureusement et se raréfie nettement au-delà de 1870 (6). Toutefois, l'Administration ne met officiellement fin à l'apposition des lettres-timbre sur les lettres qu'en 1914, et certains facteurs consciencieux ont respecté le dispositif jusqu'à son terme (7).

Ces divers éléments permettent d'expliquer pourquoi la recherche des boîtes rurales est une étude difficile, mais aussi passionnante, et qu'il est possible de compléter par l'étude des empreintes de lettres-timbres des boîtes supplémentaires urbaines, reconnaissables à leur forme carrée, en lieu et place de la forme circulaire des boîtes rurales (8).

Alors, bonne chasse et... bonne chance ! ■

**Hervé LUTZ**

## Bibliographie :

- *Dictionnaire historique des timbres et griffes « standard » de l'Administration française des Postes 1792 - 1914* (Jean-Paul ALEXANDRE, éditions BRUN & fils).
- *Dictionnaire de la Poste aux Lettres, 1835* (réédition Société des Amis du Musée de la Poste).



6 Carte postale précurseur du 26 novembre 1874, mise à la boîte rurale de la commune de Vitrimont, dans la circonscription rurale du bureau de Lunéville, destinée à Blainville-sur-l'Eau, où est situé un bureau de recette. Frappe de l'empreinte « E » de la boîte rurale. Affranchissement à 15 centimes, tarif du 15 janvier 1873 pour les cartes postales de bureau à bureau.



7 Carte-lettre (entier postal) à 10 centimes, postée le 9 novembre 1910 dans la boîte rurale de la commune de Deuxville, dans la circonscription rurale de Lunéville. Empreinte « M » de la boîte rurale, frappe très tardive.



8 Lettre déposée et relevée le 8 juin 1864 dans la boîte urbaine « A » du bureau de recette de Gerbéviller. Empreinte de forme carrée de la lettre-timbre, timbre à date au type 15 du bureau, oblitération de la figurine par le GC 1646 de Gerbéviller. Affranchissement à 20 centimes, tarif du 1<sup>er</sup> janvier 1862 de bureau à bureau jusqu'à 10 grammes.



## LES CARTES POSTALES DE LA POSTE

Sur le thème de la Grande Guerre, en continuité avec les informations parues dans *La Gazette* n° 175 d'avril 2018 et dans *La Gazette* n° 177 d'octobre 2018, revenons sur toutes les cartes postales éditées et diffusées en 2018 par PHIL@POSTE. Toutes les cartes sont aussi des entiers postaux car un timbre personnalisé correspondant à l'illustration figure au verso.

- ◆ Lettre au Papa (carte offerte)
- ◆ Un bonjour de .... (carte vendue 2,50€)
- ◆ Amitiés (carte vendue 2,50€)



◆ « Die Liebe wacht ! Für Dein Leben wenn ich bete, Der Du fern im Kampf für's Wahre, stehe ich, daß alle Engel, Gott um meinen Liebsten schare ! » « L'amour veille ! Quand je prie pour la vie, toi qui mènes au loin un juste combat, j'implore Dieu de rassembler tous les anges afin qu'ils protègent celui que j'aime ! » - Carte allemande (carte offerte).

◆ Petite poste du front (carte offerte en juin 2018 pour tout nouvel abonnement à Phil@poste).

◆ Grand soldat que j'aime, pour te récompenser, je t'envoie cette fleur, et mon plus doux baiser (carte offerte en juin 2018 pour tout nouvel abonnement).

◆ « Ich erwarte mit Sehnsucht Nachricht » « Je me languis de recevoir de tes nouvelles » - Carte allemande (carte offerte en juin 2018 pour tout nouvel abonnement).



◆ « Was nur Worte jetzt mir sagen, Sagt nachher sein süßer Kuss » « Ce que des mots seulement me disent aujourd'hui, Plus tard, c'est son doux baiser qui l'exprimera » - Carte allemande (carte offerte en juin 2018 pour tout nouvel abonnement).

◆ Le rêve du soldat (carte offerte, annoncée dans le catalogue n° 79 de Juin/juillet 2018).

◆ « Wenn ich ein Vöglein wär'.... Wär' ich ein Vöglein klein, Grüßt' ich im Morgenschein Herzlieb Dich schon. » « Si j'étais un petit oiseau... Ce petit oiseau, dès l'aube te réveillerait en t'apportant ses plus tendres sentiments. » en français - Carte allemande (carte offerte, annoncée dans le catalogue n° 80 de septembre/novembre 2018).



Pour être complet avec les cartes commémoratives de la Guerre 14-18, il convient de mentionner la carte « Mes baisers les plus tendres » éditée à

l'occasion de l'émission du timbre sur Auguste Alphonse Marty (carte vendue avec le livre des timbres de l'année 2017 - Cf *La Gazette* n°174 de janvier 2018) . ■



**Michel BABLOT**



## Le Père Noël de La Poste

C'est avec une enveloppe Prêt à Poster PAP de grand format C5 16,3 x 23,8 cm que le Père Noël a répondu aux enfants en décembre 2018. L'enveloppe, qui pèse 18g, comporte une carte postale à colorier et un message invitant l'enfant à aller sur le site [groupelaposte.com/pere-noel](http://groupelaposte.com/pere-noel) (l'adresse du site mentionné sur la réponse est fautive ! la bonne étant : [pere-noel.laposte.fr](http://pere-noel.laposte.fr) C'était déjà le cas l'an dernier !). Saluons l'initiative du retour à une carte postale comme cadeau aux enfants. Cette carte n'est pas préaffranchie.

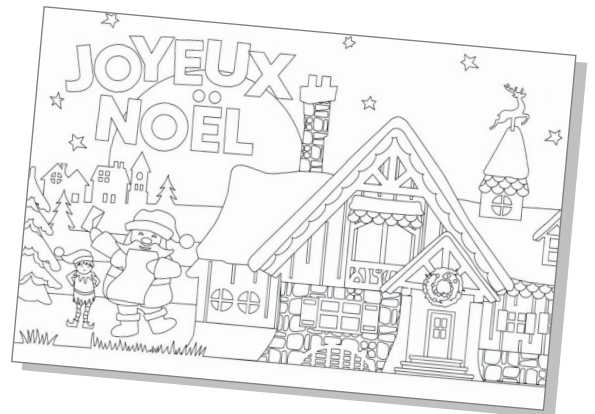
Le PAP comporte un timbre personnalisé Monde illustré, sans mention de poids, avec 2 bandes phospho, une oblitération imprimée en rouge PERE NOEL 2018 33 LIBOURNE (Libourne étant l'un des sites du Service Client Courrier de

la Direction du Courrier du groupe La Poste, où sont installées les secrétaires du Père Noël). À noter que l'édition 2018 ne comporte aucune mention d'illustrateur ou d'agence de communication.

Le verso de l'enveloppe PAP comporte une illustration et la mention « Agrément n°609 lot 42J/181963 ».



**Michel BABLOT**



Ho ho ho!

Je te souhaite le bonjour ! J'ai bien reçu ta lettre, et elle m'a fait très plaisir. Tu n'imagines pas les contrées que ta lettre a dû traverser pour arriver jusqu'à moi. Avec l'aide du facteur, elle a fait un petit bout de chemin à vélo, a été embarquée dans un train, puis à bord d'un bateau à aubes, et enfin à dos de renne, pour terminer dans les mains agiles d'un lutin qui me l'a remise à l'instant.

Ah, le mois de décembre, quelle période excitante ! C'est magique, je reçois des lettres d'enfants des quatre coins du monde. Les lutins, qui trient mon courrier, ne savent plus où donner de la tête, et ça m'amuse beaucoup de les voir courir partout pour me trouver. Oui, cette année, pour une fois, c'est à moi de leur jouer des tours.

Mais tout le monde reprend son sérieux quand il s'agit de lire les lettres, et j'ai trouvé la tienne particulièrement jolie et bien écrite.

J' imagine que pour toi l'attente de Noël est interminable ! Alors, pour te faire patienter, je t'envoie une carte postale à écrire, à mettre en couleurs et à envoyer à qui tu voudras.

Je compte sur toi pour être bien sage et te souhaite un joyeux Noël !

À très bientôt,

*Le Père Noël*



PS : tu peux aussi aller sur [groupelaposte.com/pere-noel](http://groupelaposte.com/pere-noel) avec l'aide d'un adulte. Il y a plein de trucs et astuces pour préparer Noël. Il y a même des recettes et des jeux !

## Des premières pour La Poste

Le 7 janvier 2019 La Poste va émettre un carnet de 12 timbres-poste imprimés en héliogravure et illustrés des tissus d'inspiration africaine conservés au Musée de l'impression sur étoffes de MULHOUSE.

Pour la première fois à l'occasion de l'émission d'un carnet beaux timbres en début d'année, la valeur de chaque timbre

sera celui de la lettre verte soit 0,88 € et non pas le tarif de la lettre prioritaire.

La Poste a voulu, par cette émission, faire un geste en faveur des personnes adressant leurs vœux de nouvelle année avec des beaux timbres.

Autre première également, l'émission d'un timbre du programme philatélique 2018 avec une valeur

d'un envoi du tarif 2019. Il s'agit du timbre, créé par Michel GRANGER, imprimé en héliogravure, mise en circulation le 11 décembre 2018 d'une valeur de 0,88 €. Cette valeur faciale correspond au tarif de la lettre verte pour 2019. La Poste a donc voulu anticiper la hausse en

fournissant aux bureaux de poste des timbres n'ayant pas une valeur d'affranchissement éphémère (3 semaines environ) et qui auraient pu finir au pilon.

Mais qu'en sera-t-il des recherches marcophiles dans quelques décennies ? En présence d'une lettre avec ce timbre seul, oblitéré dans la période du 11 au 31 décembre 2018, de nombreuses questions se poseront : s'agit-il d'un timbre mis en circulation, en avance, par un bureau de poste ou bien d'un tarif exponentiel ne figurant dans aucune grille de tarif de l'époque.

Voilà comment, d'un document qui aurait pu avoir le privilège d'un tarif court et en ce sens cela n'aurait pas été le premier cas, on va faire phosphorer de futurs chercheurs philatéliques.

Ils pourront toutefois consulter *La Gazette* dans leurs recherches et trouveront la solution.



## Hausse des tarifs du courrier

La Poste procédera à des ajustements tarifaires le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cette évolution répond au contexte d'accélération de la baisse des volumes du courrier, permet d'assurer la pérennité du service universel et de continuer à s'adapter aux usages et aux besoins de ses clients, avec une qualité élevée. Les tarifs courrier augmenteront de 4,7 % en moyenne.

Le prix de la lettre verte passera de 0,80 € à 0,88 € tandis que le timbre prioritaire passera de 0,95 € à 1,05 €.

La lettre au tarif Ecopli sera de 0,86 € au lieu de 0,78 €. La lettre suivie passera de 1,20 € à 1,28 € et la lettre recommandée R1 de 4,05 € à 4,18 €.

Pour suivre la distribution de tout courrier, le prix du sticker restera inchangé à 0,40 €

Pour les envois des particuliers à l'international, La Poste fusionne les zones géographiques Union Européenne et reste du Monde en une seule zone tarifaire dite « Internationale ». Le prix de la lettre de 0 à 20 g sera de 1,30 €.

Ces ajustements s'inscrivent dans le cadre du dispositif d'encadrement pluriannuel des tarifs décidé par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP).

## Nouveau collector

Au cours de sa conférence le jeudi 8 novembre 2018, dans le cadre du salon d'automne de la CNEP à PARIS, à laquelle 3 membres du comité de rédaction de *La Gazette* ont assisté, Gilles LIVCHITZ, Directeur de PHIL@POSTE et Président d'honneur de PHILAPOSTEL a présenté un collector d'un seul timbre réservé à des entreprises ou collectivités. *La Gazette* y reviendra dans son prochain numéro.



## Offres

- Parmi plusieurs centaines de Prêts à Poster illustrés, vous trouverez certainement votre bonheur. La pièce 0,70 € et envoi gratuit pour achat de 10 € ou plus.

Me sépare également de 13 albums de gravures (environ 620) émises lors de la sortie des timbres, période 1995 à 2008.

### D. COLLAS

PHILAPOSTEL Champagne-Ardenne  
06 85 18 35 71

- En cette année commémorative 1918-2018, vends très belles séries de capsules sur le thème Guerre 1914-1918, indispensables à tout placomusophile.

Liste chiffrée sur demande.

### J.F. GLORIAN

12 RUE DU MARECHAL FOCH  
62143 ANGRES  
jeanfrancois.glorian@gmail.com

- Vends 400 timbres oblitérés de France 2018 sur fragment : 23 € + 3,10 € de port. 1 kg 2017/18 : 76 €, 500 g 40 € plus 6,40 € de port. Règlement à la commande. Nombreux autres lots (monde et Europe), liste disponible.

### M. LEGUAY

32 RUE DE BELFORT  
60400 NOYON

- Vends timbres-poste personnalisés, cours d'instruction, roulettes, blocs souvenirs, blocs feuillets, téléphone, télégraphe, franchise, grève, tous carnets. Réponse si mancoliste.

### C. BIDAULT

48 QUAI DU BOSC  
34200 SETE

- Collectionneur vend TP surtout neufs, avant 1960, d'Europe Est et Ouest dont Sarre, Dantzig, Memel, Croatie, Serbie, Autriche, Yougoslavie, pays baltes, toutes les

périodes d'Allemagne, dont Reich et occupations diverses 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> guerres mondiales. Aussi Italie et annexes (Saint-Marin, Vatican, Fiume, Trieste A et B, Albanie, Egée, Levant italien + toutes les anciennes colonies et occupations italiennes diverses) + occupations autrichiennes (postes de campagne, Bosnie-Herzégovine, Levant). Je détaille également ex-colonies françaises. D'autres pays du monde (ex : Amérique latine).

### L. MONTANARI

6 RUE DES DAHLIAS  
69630 CHAPONOST  
04 78 45 38 51  
lucien.montanari@gmail.com

- Vends collection documents philatéliques de La Poste (Musée Postal) de décembre 1973 à 2013 inclus, état impeccable dans classeurs ou pochettes protection et livres (100 photographies) de La Poste et des Postiers, La Poste durant la révolution, la Poste lien universel entre les hommes, La Poste en zigzag, Parcours de l'histoire : personnages - sites et villes - inventeurs - savants - médecins - monuments - châteaux - cathédrales, Le Trésor 1849, Patrimoine (Ed. Flohic) 2 volumes. Faire offre, même modeste à :

### M. AUBRY

PHILAPOSTEL Franche-Comté  
madeleine.aubry@gmail.com

- PHILAPOSTEL Numismatique vous propose les euros de collection 2019 émis par la Monnaie de Paris.  
- Série brillant universel (BU) au prix de 34 €  
- Série belle épreuve (BE) au prix de 75 €.

Pour réserver contacter

**C. CALOT** - 06 43 94 78 30

- Vends bulletins d'expédition de colis postaux étrangers, vignettes personnalisées (feuilles) n° 3599A à 4226 au 1/3 de la cote, LISA série

complète 2004 - 2014, valeur faciale + 10%, timbres adhésifs au choix

### C. LEBORGNE

23 RUE DU COTENTIN  
14000 CAEN

## Demandes

- Achète Prêts à Poster, enveloppes et cartes postales, timbres en neuf émis de France sur le thème du football.

Faire propositions :

### B. FERRARA

181 AVENUE DE LA CAPELETTE  
LES ALIZES  
13010 MARSEILLE

- Recherche cartes postales et documents d'époque sur le thème « bandits corses ».

Faire offre :

### S. DIACONO

LA PENTA  
20111 CALCATOGGIO  
Serge.diacono@orange.fr

- Pour ma collection en classe ouverte, recherche documents postaux et non postaux sur le Général de Gaulle.

Faire offre à :

### S. CHORZEWSKI

201 RUE DE LA ROCHE  
18200 BOUZAIS  
apb18200@orange.fr

- Recherche pour une thématique sur la photographie, timbres, entiers postaux et tous documents postaux sur ce sujet.

### A. KERSTETTER

12 RUE VERDI  
68460 LUTTERBACH  
alain-kerstetter@orange.fr

- Recherche variétés d'impression et de phosphore sur le 0,80 F Marianne de Béquet.

### A. BORNIER

32 RUE CLAIRE FONTAINE  
54250 CHAMPIGNEULLES  
bornier.andre@orange.fr

La Gazette offre un service supplémentaire à ses lecteurs.

Elle ouvre sa page « Petites annonces » à des demandes issues des associations PHILAPOSTEL.

MERCI D'ENVOYER VOS DEMANDES DE PUBLICATION DE PETITES ANNONCES AU SECRÉTARIAT DE PHILAPOSTEL soit par courriel à philapostel.secnat@orange.fr, soit par courrier à

PHILAPOSTEL - 8 RUE BRILLAT SAVARIN - 75013 PARIS

**Date limite pour le n° 179 : 28 février 2019.**



**YVERT & TELLIER**

Parce que LA COLLECTION est notre passion,  
**YVERT & TELLIER** propose de vous apporter son regard expert  
 et des solutions dans le domaine de la philatélie.



Catalogues de cotation - Albums - Classeurs - Accessoires philatéliques - Vente de timbres

Tous nos produits  
 sont sur :

**YVERT.COM**

Documentation complète sur demande

**YVERT & TELLIER**

2 rue de l'Étoile - CS 79013 - 80094 Amiens cedex 03

Tél (33) 03 22 71 71 71 - Fax (33) 03 22 71 71 89

contact@yvert.com

Suivez nous sur :

